

# SOUTENIR

Le magazine du Commissariat des armées / N°17 / Janvier-Mars / 2021



**GRAND ANGLE**  
UN HABILLEMENT MODERNE,  
UN COMBATTANT OPÉRATIONNEL

**FOCUS**  
LE COMMISSARIAT ET LES PME  
UN CONTRÔLE INTERNE RÉNOVÉ

**CAHIER SPÉCIAL**  
RETOUR SUR QUATRE ANNÉES  
DU CRGHC STÉPHANE PIAT  
À LA TÊTE DU COMMISSARIAT  
DES ARMÉES

# Nous sommes là pour vous appuyer au quotidien



Notre mission : vous faciliter la vie avec nos repères de confiance



Assurance emprunteur, prêts, retraite... des solutions sélectionnées pour les projets de vie



Auto/moto, habitation... des solutions d'assurance à tarifs préférentiels

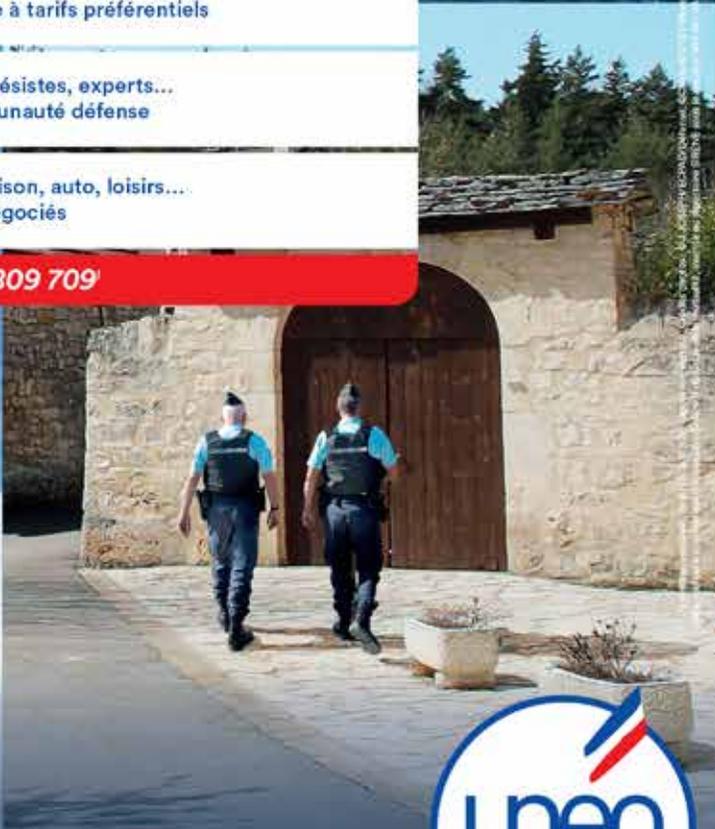


Ostéopathes, audioprothésistes, experts... qui connaissent la communauté défense



Vêtements militaires, maison, auto, loisirs... des bons plans à tarifs négociés

Ayez le réflexe Unéo au 0970 809 709



Unéo, MGP et GMF sont membres d'**UNEOPOLE** la communauté sécurité défense

Unéo, la mutuelle des forces armées  
TERRE - MER - AIR - GENDARMERIE  
DIRECTIONS & SERVICES  
Référénciée  
Ministère des Armées



Santé - Prévoyance  
Prévention - Action sociale  
Solutions du quotidien



Votre force mutuelle

# édito



Général d'armée  
François LECOINTRE,  
Chef d'état-major des armées

**Soyez fiers de ce que vous avez accompli collectivement et continuez à façonner le futur, résilients comme vous savez l'être.**

**H**istoriquement, l'institution militaire a toujours été soumise à un processus de réforme permanente. Qu'il s'agisse de son organisation, de ses modes de fonctionnement ou des missions reçues, elle s'est toujours adaptée, souvent sous la contrainte, de l'ennemi, de la technique ou du budget.

De fait, pour ancienne qu'elle soit – la tradition la fait remonter au règne de Jean le Bon (1350-1364) –, l'administration militaire française n'a pas été préservée de ces

mouvements incessants de restructuration et de transformation. S'ils sont parfois subis, ces mouvements peuvent aussi constituer une opportunité à saisir. En 2010, la création du Service

du commissariat des armées est devenue indispensable : il faut impérativement améliorer la qualité du soutien des armées, par une intégration de structures distinctes dans un service unique, une interarmisation des procédures et des modes de fonctionnement.

Onze ans plus tard, je mesure tout le chemin parcouru. Et alors que le commissaire général hors classe Piat vient de quitter la fonction de directeur central, je tiens à saluer son action au cours de ses quatre années de mandat.

En 2017, dans la continuité des efforts entrepris par ses prédécesseurs, le commissaire général hors classe Piat a lancé le plan « SCA 2022 ». Si ce plan fixait deux objectifs – renforcer le soutien de proximité, moderniser et améliorer la qualité du soutien –, il reposait surtout

sur un principe fondamental : affirmer le caractère militaire de l'administration des armées. Parce qu'il concourt directement à l'autonomie des forces, ce caractère est au cœur même de la singularité militaire. Ainsi, pour garantir l'efficacité opérationnelle des armées, cette administration militaire doit être rompue aux exigences du soutien jusque dans les environnements les plus dégradés. Des groupements de soutien de base de défense en France aux directions du commissariat sur les théâtres d'opération extérieurs, c'est la même obligation d'excellence qui s'impose aux hommes et aux femmes du Commissariat des armées.

La « bascule vers l'avant », la redynamisation de la fonction habillement ou la rénovation de la fonction solde sont autant de projets menés à bien avec « SCA 2022 », autant de signes forts qui contribuent à arrimer le soutien aux forces tout en améliorant sa qualité.

Porté par sa militarité, conforté par l'excellence de son comportement lors de l'opération Résilience l'an dernier, le SCA doit désormais parachever sa transformation et conforter sa place au cœur des armées, en digne héritier d'une administration militaire dont la vocation est et restera l'engagement opérationnel. Je compte sur vous pour apporter, en tout temps et en tout lieu, le soutien dont dépendra in fine le succès de nos armées. Sous la direction du commissaire général hors classe Jacob, votre nouveau directeur central, à qui je souhaite une bonne arrivée, vous avez toute ma confiance pour relever ce défi !

**Rédaction de SOUTENIR** : Ministère des Armées, SCA/COM, Balard Parcelle Est, 60 boulevard du général Martial Valin, CS21623, 75509 Paris Cedex 15 – Tél. : 09 88 68 63 53. **Directeur de la publication** : CRC2 Anne-Lise BRETON.

**Directeur de la rédaction** : CR2 Marie-Alix VÉRAN. **Rédaction** : CR2 Marie-Alix VÉRAN, Mme Bérénice DESPREZ, M. Frédéric VITAUZ. **Conception, réalisation** : SCA COMM / Mme Nathalie FONTAINE. **Impression** : EDIACA. **Contributions** : DC SCA.

**Crédits photos** : CR2 Marie-Alix VÉRAN, Mme Bérénice DESPREZ, M. Frédéric VITAUZ. **Crédits illustration** : DICOD.

**Tirage** : 15 220 exemplaires.

# sommaire



**CAHIER SPÉCIAL  
RETOUR EN IMAGES SUR QUATRE ANNÉES DU C  
À LA TÊTE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES**

**p06**

**RETOUR SUR L'INFO**  
MISSION SKYROS  
EXERCICE VENT D'AUTAN  
PROMOTION CROIX DE LORRAINE

**p14**

**SCA 22**  
LA CAMPAGNE  
DE COMMUNICATION ATLAS

**p18**

**SCA OPS**  
COMMUNAUTÉ DÉFENSE SÉCURITÉ :  
UNE CHAÎNE SCA CONSOLIDÉE



ARGHC STÉPHANE PIAT

**p22**

**VOTRE QUOTIDIEN**  
EURÉKA  
PLAN FAMILLE : EMPLOI  
DES CONJOINTS

**p27**

**FIL ROUGE**  
RETOUR SUR LES 10 ANS DU SCA  
EN RÉGION

**p34**

**FOCUS**

LE SCA ET LES PME : UNE COLLABORATION  
BÉNÉFIQUE ET NÉCESSAIRE  
PRÉVENTION DE LA FRAUDE :  
UN CONTRÔLE INTERNE RÉNOVÉ

**p38**

**GRAND ANGLE**

UN HABILLEMENT MODERNE,  
UN COMBATTANT OPÉRATIONNEL

**p48**

**RENCONTRE**

CRC2 THOMAS PAILLOUX, CONSEILLER  
AEM ET AFFAIRES RÉGALIENNES

## Cérémonie d'adieu aux armes du CRGHC O'MAHONY



C'est sur la place d'armes de Balard-Valin et dans le strict respect des règles sanitaires qu'un nombre limité d'invités a entouré le CRGHC Bernard O'MAHONY le jeudi 17 décembre 2020 pour son départ du service actif, après trente-neuf ans passés sous l'uniforme. Une cérémonie présidée par l'amiral Jean CASABIANCA, major général des armées, dont la solennité a permis une distinction exceptionnelle du Service et de son corps avec la remise de la cravate de commandeur de la Légion d'honneur au CRGHC Stéphane PIAT, directeur central.

L'occasion de revenir sur un parcours exceptionnel, débuté le 1<sup>er</sup> septembre 1981 lors de son intégration à l'école des commissaires de la Marine nationale à Toulon, marqué par son sens du service, son engagement sans faille, sa loyauté et sa droiture intellectuelle en toutes circonstances.

### UN ATTACHEMENT INDÉFECTIBLE À LA MARINE NATIONALE

La carrière du commissaire général O'MAHONY a débuté par de nombreux embarquements sur des bâtiments de la Marine nationale qui ont forgé son esprit d'équipage, son sens de la communication et son profond respect des relations humaines. « *Qualités dont vous ferez la preuve dans l'ensemble des postes qui vous seront confiés* », selon le CRGHC Stéphane PIAT, qui a prononcé l'ordre du jour de cette cérémonie.

Au cours de sa carrière, le CRGHC O'MAHONY s'est d'abord spécialisé dans le domaine de l'action de l'État en mer. Il a ensuite servi au sein de l'état-major de la Marine avant de se voir confier des responsabilités interarmées de haut niveau à l'état-major des armées. Sur le plan international, il a défendu les positions de la France au sein du comité des ressources de l'OTAN et du comité spécial « Athéna » de l'UE avec un grand sens de la diplomatie, dans une période clef de la réforme de l'OTAN et de la montée en puissance des opérations militaires de l'Union dans le monde.

### UN ARCHITECTE MAJEUR DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES

En septembre 2009, le commissaire général O'MAHONY rejoint l'échelon de préfiguration de la future direction centrale du Service du commissariat des armées pour piloter la montée en puissance du nouveau Service et la

transformation des organismes qui le composent. Grâce à son engagement, à son exemplarité et à sa capacité de dialogue, il est parvenu à mobiliser les efforts de ses équipes pour être au rendez-vous de la création des bases de défense en janvier 2011.

Après avoir pris la tête de la sous-direction des pensions à la Rochelle pendant trois ans, il a retrouvé la DCSCA, en qualité de sous-directeur filières, au moment où le Service prenait la tutelle des groupements de soutien de bases de défense.

### LA TRANSMISSION DE VALEURS STRUCTURELLES

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, il a été choisi par le directeur central pour assurer à ses côtés les fonctions de directeur central adjoint du Commissariat des armées. À ce poste, il a favorisé l'élaboration puis la mise en œuvre du projet de service SCA22. Très impliqué dans l'établissement de la politique RH du SCA pour que la diversité des origines et des statuts du personnel soit une force, il a également porté avec succès l'idée que le « bien vivre ensemble », l'esprit de service, le respect de chacun dans sa diversité, l'adhésion à des valeurs communes sont des atouts majeurs pour affronter les tempêtes.

Le 23 février 2019, il est promu au grade de CRGHC et nommé inspecteur du Commissariat des armées. Il s'est fortement investi dans le développement de la mixité et l'accueil des personnels handicapés au sein du Service.

« *Officier de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre national du Mérite, officier général de grande valeur, au parcours professionnel riche, le CRGHC O'MAHONY aura servi la Marine nationale et le Commissariat des armées avec un brio et un sens de l'humain exceptionnels.* » Extrait de l'ODJ du 17/12/2020, prononcé par le CRGHC Stéphane PIAT, directeur central du SCA.



## Le Centre Interarmées du soutien à la Mobilité a reçu son fanion à Brest... sous la neige



Le CRC1 Marc LEMOINE, directeur du Centre Interarmées du soutien à la Mobilité (CIMob), a reçu des mains du commissaire général de 1<sup>ère</sup> classe Hervé MONVOISIN, directeur central adjoint du Commissariat des armées, le nouveau fanion du plus récent des huit centres interarmées du soutien du SCA. Cette cérémonie, organisée le jeudi 11 février à Brest, vient conclure une manœuvre engagée en février 2019, confirme l'expertise des 420 agents civils et militaires du CIMob résolument engagés au service des 250 000 ressortissants du ministère, et renforce le pilotage d'une filière innovante et à la pointe du numérique.

Le CIMob, implanté à Brest, Lille et Rambouillet, recrutera 50 agents avant l'été et accompagne d'ores et déjà tous les ressortissants du ministère des Armées et leurs familles lors de leurs déplacements professionnels et de leurs déménagements. Une série d'ateliers a ensuite exposé au directeur central adjoint, accompagné du commissaire général de 2<sup>ème</sup> classe Yves BLÉJEAN (sous-directeur Droits Individuels Études Juridiques), les innovations portées par l'organisme, inscrites au cœur du plan Famille et pour allier simplicité et mobilité professionnelle.



## La promotion 2020 de l'école des commissaires des armées (ECA) baptisée Croix de Lorraine !



La cérémonie de présentation au drapeau et de baptême des promotions 2020 de l'école des commissaires des armées s'est déroulée le 6 février sur la base aérienne de Salon-de-Provence. Les 43 élèves de la promotion des officiers de carrière et les 35 élèves de la promotion des officiers sous contrat, ainsi que la promotion Serment de Koufra (2019) étaient réunis à l'occasion de cette cérémonie présidée par le directeur central du Commissariat des armées, le commissaire général hors classe Stéphane PIAT. Étaient également présents sur les rangs un piquet du GSBdD Istres-Orange-Salon, la musique de la Flotte, les officiers du corps technique et administratif de l'armée de Terre en formation à l'ECA, ainsi que les cadres civils et militaires de l'école.

La cérémonie, qui s'est déroulée à huis clos au regard des contraintes imposées par la crise sanitaire, a pu être retransmise en direct aux familles, associées à distance par visio-conférence.

Les promotions 2020 d'officiers sous contrat et de carrière ont été présentées au drapeau de l'école des commissaires des armées, selon l'ordre du jour lu par le directeur de l'école, le commissaire général de 2<sup>ème</sup> classe Cyriaque GARAPIN. Puis, c'est un genou à terre que la promotion des élèves de carrière a reçu le nom de « Croix de Lorraine ».



## Visite du MGAAE et du DCSCA sur la base aérienne 705 de Tours



© Anaïs MILLET, armée de l'Air et de l'Espace

Le 20 janvier 2021, le général de corps aérien (GCA) Éric AUTELLET, major général de l'armée de l'Air et de l'Espace (MGAAE, nommé MGA en Conseil des ministres le 10 mars et élevé au rang et appellation de général d'armée aérienne à compter du 11 mars) accompagné du

CRGHC Stéphane PIAT, directeur central du Commissariat des armées, s'est rendu sur la base aérienne 705 de Tours.

Accueillis par le colonel BOURDELOUX commandant la BA 705 et le colonel ROUSSELLE chef du GSBdD de Tours, les autorités ont assisté à la présentation des missions et spécificités de la base, ainsi que de la contribution du GSBdD à leur réalisation. Les échanges ont permis de souligner la qualité du soutien délivré, le haut degré d'interaction et le souci d'amélioration constante des services rendus aux personnels du site.

L'après-midi a été consacré à une série de visites dynamiques, au cours desquelles ils ont rencontré et échangé avec des souteneurs (personnels de l'Economat des Armées et de l'espace ATLAS) et des soutenus (centre de sélection spécifique Air). L'ensemble des éléments constitutifs de la transformation du GSBdD a ainsi pu être évoqué : externalisation de la restauration, passage en format NG, mise en place de e-Habillement... Lors des différents échanges avec le personnel rencontré, le MGAAE et le DCSCA ont ainsi pu mesurer leur implication dans les missions exercées au quotidien dans leurs domaines respectifs.

## LA DÉMARCHE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT) PREND SON ENVOL AU SEIN DES ORGANISMES SCA



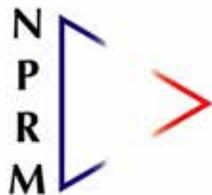
Dans sa politique RH consolidée parue en octobre 2020, le DCSCA entend encourager et poursuivre les démarches QVT entreprises au sein de ses organismes. Pour cela, il a nommé une référente, chargée d'accompagner les organismes volontaires dans la mise en œuvre de leur propre démarche.

De multiples actions ont déjà vu le jour depuis deux ans dans certains organismes du SCA (GS de Lyon, Strasbourg, Bordeaux, Nancy, Brive ou encore ELoCA de Marseille) touchant, tour à tour, la cohésion, la communication, la santé, l'ergonomie du poste de travail, la culture managériale, etc.

Le réseau QVT contribue à initier des actions favorisant le mieux-être au travail, en responsabilisant chacun sur la prise en main individuelle de sa propre qualité de vie au travail.

Contact :  
emmanuelle.barreau@intra.def.gouv.fr

## Nouvelle politique de rémunération des militaires (NPRM) Une nouvelle indemnité dès le 1<sup>er</sup> janvier



Pour apporter davantage de clarté, d'équité et de modernité dans le fonctionnement actuel de la solde, la ministre des Armées a lancé, dans le cadre de la loi de programmation militaire 2019-2025, une réforme importante : la « NPRM », nouvelle politique de rémunération des militaires, qui remplacera progressivement la multitude de primes actuelles en huit primes. Elles couvriront

tout le spectre des activités, des missions, des sujétions, de l'engagement des femmes et des hommes de nos armées.

### LA 1<sup>ère</sup> BRIQUE S'APPELLE L'IMGM, POUR « INDEMNITÉ DE MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE DES MILITAIRES »

Elle est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021 et concerne plus de 25 000 militaires mutés à l'été.

Les obligations engendrées par la mobilité due aux diverses mutations seront désormais mieux prises en compte. Cette indemnité remplacera les actuels COMICM-SUPICM (Complément et Supplément de l'Indemnité pour Charges Militaires), appelés aussi « primes de rideaux ».

Mieux adaptée à la vie actuelle des militaires, l'IMGM reposera sur un principe d'universalité. A l'inverse des anciennes primes, elle sera ouverte aux militaires célibataires, aux partenaires d'un PACS de moins de deux ans, aux célibataires géographiques et aux divorcés sans enfant à charge. Ces catégories étaient jusqu'à présent exclues. L'IMGM renforcera également l'équité : elle ne sera pas calculée en fonction du grade, mais du nombre de mutations et de personnes composant le foyer fiscal.

### AUJOURD'HUI, GRÂCE À LA NPRM ...

Ces indemnités sont réunies en un seul dispositif universel, équitable, progressif et simple. En effet, un militaire est muté à de nombreuses reprises au cours de sa carrière pour les besoins du service. Si les militaires s'engagent généralement pour une carrière riche en expériences différentes, l'impact des déménagements à répétition sur leurs vies personnelle et familiale est important. Pour toutes ces raisons, le ministère des Armées simplifie et améliore l'accompagnement financier dans le cadre des mutations.

Plaquette disponible en ligne.

**IMGM**  
Indemnité de mobilité géographique des militaires

**NOUVEAUTÉ 2021**

Une prise en compte désormais universelle et équitable des contraintes de mobilité dues aux mutations  
Une indemnité plus progressive que les actuels COMICM-SUPICM\*, dits « primes de rideaux »

- 74 M€ de budget alloué
- Une indemnité pour tous
- Augmentation du montant à chaque mutation
- Ne dépend plus du grade, mais du nombre de mutations
- Versée même sans déménagement

\*Complément et Supplément de l'Indemnité pour Charges Militaires

## Résultats des élections pour le CFM/SCA

Le renouvellement partiel du CFM SCA a eu lieu par vote en ligne sur un site sécurisé, du 25 au 28 janvier, en raison du contexte sanitaire particulier.

Les commissaires et les aumôniers ont été les premiers au sein du MINARM, avec leurs camarades du SID (service d'infrastructure de la Défense), à inaugurer ce vecteur moderne au service de la concertation.

Voter en ligne sur Internet a permis aux électeurs projetés sur un théâtre ou en télé-activité d'accomplir leur devoir électoral en quelques clics, quelle que soit l'heure. 24,24% des électeurs se sont prononcés.

Les mandats ont pris effet au 1<sup>er</sup> février 2021.

Du 8 au 11 mars 2021 s'est déroulée la formation des nouveaux élus. Le conseil ayant été renouvelé à plus de 50%, cette semaine d'acculturation a été la bienvenue pour ses nouveaux membres, parmi lesquels a été désigné le nouveau représentant au CSFM à compter du 1<sup>er</sup> août 2021, le CRC1 Sammy PONTOPARIA.



## La ministre des Armées inaugure l'espace ATLAS « Familles »



©Cindy Luu/Marine Nationale/Défense

Le 22 janvier 2021, la ministre des Armées, Mme Florence PARLY, a inauguré l'espace ATLAS « Familles » de la base de défense de Toulon, implanté sur la Base Vie de l'HIA Sainte-Anne.

Le CRG2 Patrick HENRY, chef du GSBdD, a évoqué devant la ministre et les nombreux invités les grands principes novateurs qui sous-tendent le fonctionnement de cet ATLAS singulier :

- humaniser et rapprocher l'appel au soutien,
- s'ouvrir à toutes les réalités de la base de défense, notamment celles des familles de militaires et de civils,
- travailler avec de nombreux partenaires (IGESA, CNMSS, Défense Mobilité, action sociale, mutuelles, etc.),
- dégager des synergies prometteuses avec le bureau de liaison des familles, la nouvelle maison des blessés du projet ATHOS<sup>1</sup>, l'ANFEM<sup>2</sup>, les clubs sportifs et le monde de la santé.

Après avoir procédé à l'inauguration officielle de l'espace ATLAS, la ministre l'a ensuite visité, guidée par les équipes. Elle a ainsi découvert la diversité, et parfois l'originalité, des prestations offertes aux soutenus au sein des cellules transports, multimédia, blanchisserie, salon d'habillement, conciergerie et maître tailleur.

Elle a noté la modernité de ce concept qui a su se mettre à la hauteur des familles, en réservant aux parents et aux enfants un

accueil particulier : une aire de jeux paysagée, des salles de réunion, un espace 24/24, une boutique/billetterie, un bar et une salle de détente.

Enfin, la ministre des Armées a présenté ses félicitations aux personnels de l'espace ATLAS et à l'équipe du foyer. Des encouragements bien utiles pour relever les enjeux qui attendent cette équipe soudée et motivée.

En quittant le site, le CRG2 HENRY a également présenté à la ministre le tout nouveau camion « ATLAS » destiné à aller au plus près des militaires isolés (ATLAS mobiles).

<sup>1</sup> Dispositif de réhabilitation psychosociale dédié à l'accompagnement des militaires blessés psychiques, dont le pilotage est confié à l'armée de Terre et la gestion à l'IGESA

<sup>2</sup> Association nationale des femmes de militaires



## La ministre des Armées rend visite au Commissariat des armées, sur le site de Rambouillet



Le 8 février, la ministre des Armées, Mme Florence PARLY, s'est rendue à Rambouillet à la rencontre des personnels du Commissariat des armées. Cette visite a été l'occasion d'échanger avec les acteurs du Centre Interarmées du soutien Equipements du Combattant (CIEC) et les dirigeants de trois PME innovantes dans les domaines de la protection balistique et de l'habillement, et de valoriser l'ancrage du SCA dans le territoire, au plus près des entreprises locales. La ministre a également salué la réussite de la mise en œuvre du nouveau calculateur de la solde des militaires, Source Solde, et rendu hommage aux équipes du Centre Interarmées du Soutien Administration du Personnel (CISAP), de la DRH-MD et de la DGA.

LA PREMIÈRE SÉQUENCE DE LA VISITE était dédiée à l'innovation au service de l'équipement du combattant. Pour ce faire, le SCA s'appuie sur le réseau des PME implantées sur tout le territoire, en liaison avec l'AID (Agence de l'innovation de défense) et l'EMA. Avec près de 500 M€ de paiements effectués annuellement, le SCA est le premier « financeur » des PME au sein du ministère des Armées. Ce positionnement lui confère une responsabilité particulière, qu'il s'agisse de la mise en œuvre des politiques publiques en faveur des entreprises en général et des PME en particulier, mais également de la prise en compte des enjeux en matière de relance de l'économie, de préservation de la souveraineté nationale et de capacité de résilience. Par ailleurs, en 2020, le Commissariat des armées a attribué 70 labels « utilisé par les armées françaises », majoritairement à des PME relevant du secteur Habillement.

La bonne connaissance des fournisseurs favorise également les initiatives innovantes. Cette innovation peut constituer un avantage en termes de souveraineté et de soutien des forces. Trois PME étaient ainsi présentes à Rambouillet et ont présenté à la ministre des Armées leur expérience et l'avancement de projets conduits en partenariat avec le SCA :

- M. LAMIGO, directeur de BIOTEX, PME de Lavelanet (09) spécialisée dans la confection d'articles, étudie des tissus dont les propriétés balistiques (anti-criblage) pourraient conduire à la confection d'effets protégeant des éclats les membres du corps.
- M. FAUCHILLE, directeur de SAGAERT, PME de Comines (59), a présenté l'avancement d'un projet de plaque balistique pour les gilets pare-balles, avec des caractéristiques propres aux armées françaises. A cet effet, cette société développe des plaques en 3D.
- M. DEVILDER, directeur de TDV Industries, PME lavalloise (53), a exposé à la ministre deux projets importants sur les plans écologique et économique : la mise au point d'un tissu à base de lin (la France, première productrice mondiale de lin, pourrait développer une industrie de transformation) et une étude sur la mise au point d'un processus intégré de recyclage des textiles en France.

La ministre des Armées a été vivement intéressée par ces présentations, posant de nombreuses questions sur les produits de ces entreprises. Le SCA s'appuie en effet particulièrement sur les PME pour des achats requérant un haut niveau technique, comme la confection de tenues de combat, les équipements des forces spéciales ou des troupes de montagne, ainsi que d'autres domaines relevant du soutien de l'homme (rations de combat et matériel de campagne). Les entreprises sont également sollicitées pour des prestations de services, telles que la formation, la restauration, l'entretien des espaces verts, le nettoyage des locaux et la gestion des déchets. Cette séquence s'est achevée par un moment dédié à la fonction habillement de manière générale. L'occasion de revenir en images sur les importants défis relevés en la matière par le Commissariat des armées, les grandes réussites des deux dernières années et les perspectives d'amélioration constante du service rendu.

LA SECONDE SÉQUENCE a mis à l'honneur les acteurs ayant contribué à la mise en œuvre du logiciel de solde interarmées, Source Solde : la DRHMD, la DGA et le SCA en qualité d'exécutant unique du service de la solde.

Avec le projet Source Solde, et tirant les leçons de l'échec Louvois, le ministère des Armées a apporté une réponse aux dysfonctionnements, connus précédemment, par la mise en service d'un calculateur robuste, reposant sur la solution HR ACCESS (HRA) éprouvée sur le marché. Gérée comme un programme d'armement, la mise en service de Source Solde permet désormais à l'ensemble des 250 000 militaires de percevoir une solde juste et en toute confiance.

Les équipes de la DGA, de la DRHMD, du CISAP et de l'industriel SOPRA STERIA ont présenté le cycle de la solde, des spécifications techniques initiales aux mises en paiement. Un point a également été effectué sur la relation avec les administrés, l'une des priorités du projet.

La ministre des Armées a ensuite prononcé son discours devant un auditoire associant les acteurs des deux séquences et une représentation des personnels des établissements du Commissariat implantés à Rambouillet.



## Le groupement de soutien de la base des Forces françaises aux Émirats arabes unis en appui de la mission SKYROS



Le groupement de soutien (GS) de la base des Forces françaises aux Émirats arabes unis (FFEAU) a participé au soutien de la mission aérienne SKYROS qui s'est déroulée du 23 au 28 janvier 2021, à partir de la base aérienne implantée sur place.

Pour accueillir 130 militaires de l'armée de l'Air et de l'Espace au sein de la base, un camp de toile a été installé. Confortable et fonctionnel, il a été disposé dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur.

Dans un temps très court, avec la participation de la base aérienne, de l'état-major interarmées et du détachement du SID-FFEAU ainsi que de la succursale de l'Économat des Armées (EdA) d'Abu Dhabi, les 21 tentes du camp de toile ont été montées sur un terrain aménagé par des travaux de génie civil. Ainsi, en trois jours, treize tentes d'hébergement, une tente médicale, trois tentes de restauration, quatre tentes PC et trois modules sanitaires ont été installés et reliés aux différents réseaux de la base.

Lits picots, sacs de couchage, couvertures et lots d'éclairage ont permis aux aviateurs de se reposer dès leur atterrissage, le ravitaillement en vivres et service de blanchisserie étant assurés par l'antenne du GS positionnée au sein de la base aérienne.

Cette manœuvre inédite pour le GSBdFFEAU a mobilisé l'ensemble des savoir-faire du service soutiens communs (SSC) dans toutes les phases de la mission de soutien : mise en place du camp de toile, accueil des passagers, procédures d'immigration et d'accès aux sites émiriens, transit et mise à disposition de véhicules, téléphonie, restauration, produits d'hygiène et achats d'articles divers.

Une réussite partagée avec la base et les autres services de soutien des FFEAU, qui démontre la bonne complémentarité entre les ressources en régie et le soutien externalisé via l'EdA.

## LA DIRCOM DAMAN AU SERVICE DU RAYONNEMENT DE LA FORCE



Le Service du commissariat des armées est présent au Liban au sein du soutien de la Force Commander Reserve, composée de près de 700 militaires qui veillent, au quotidien, au maintien de la paix dans cette zone en conflit.

Le SCA arme, entre autres, la Direction du Commissariat (DIRCOM) qui a œuvré sur les deux projets de rayonnement de la France :

### MISE EN PLACE D'UNE ALLOCATION REPAS AU PROFIT DES ÉQUIPES DE PATROUILLE DANS LE SUD LIBAN

Ce projet permet aux soldats français en patrouille de se restaurer dans les villages traversés, afin notamment de maintenir un lien avec la population. Ainsi, les traditionnels sachets repas des soldats ont été remplacés par une « allocation forfaitaire de repas ».

### DYNAMISATION DE L'ACTIVITÉ DES FOYERS DE L'OPÉRATION DAMAN

Afin de contribuer au rayonnement de la France au sein des forces de l'ONU au Liban et de proposer à ses soldats un choix élargi d'articles, les foyers de DAMAN proposeront dorénavant un ensemble de produits par la création d'un stand « label France ». Ces plaisirs culinaires – charcuteries, vins, biscuiteries, conserves – diffuseront le savoir-faire français en la matière auprès des autres nations présentes au sein de la Force Intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) sur le site international de Naqoura. La mise en place de terminaux de paiement électroniques dans les foyers doit, par ailleurs, participer à cette dynamisation de l'activité des foyers. Les bénéficiaires ainsi générés profiteront directement à l'amélioration des conditions de vie des soldats.

## La réactivité du soutien du Commissariat, doublement éprouvée lors de l'exercice Vent d'Autan 2021



Le 12 janvier 2021, l'état-major de la 11<sup>e</sup> brigade parachutiste (11<sup>e</sup> BP) a déclenché l'exercice « Vent d'Autan 2021 » pour contrôler la force de réaction rapide des troupes aéroportées (ENU QRF TAP<sup>1</sup>).

Ce module prévoit l'engagement de 650 parachutistes à 12h et 48h, projetables sur tout théâtre d'opération. Ainsi, le GSBdD de Toulouse-Tarbes-Castres a été mobilisé sans préavis, afin de permettre la mise en situation réelle tant dans le domaine du soutien apporté aux unités projetées que dans la montée en puissance du détachement mixte du commissariat (DMC). Un soutien en deux phases pour le GS.

### SOUTIEN OPÉRATIONNEL AVEC LE DMC QRF

Élément constitutif de ce dispositif d'alerte, un détachement mixte du commissariat (DMC QRF), composé de 16 personnels d'alerte 48h, a été armé par des personnels de la chaîne SCA en soutien opérationnel de la QRF TAP. Ce détachement a pour mission, sur le théâtre d'opération, d'assurer le soutien vie, l'alimentation et le soutien financier de l'unité déployée.

Rassemblé sur le quartier Beaumont à Pamiers et accompagné du 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs parachutistes (1<sup>er</sup> RCP), régiment leader de l'alerte, le DMC s'est déplacé sur la zone de regroupement au pôle national des opérations aéroportées (PNOAP) de Toulouse. Les opérations de contrôle des dossiers des personnels, du fret et du paquetage se sont déroulées nominale-ment en vue d'un embarquement simulé.

### SOUTIEN AU DÉPLOIEMENT DE LA BRIGADE PARACHUTISTE

Extrêmement contraint dans le temps, ce soutien a été apporté à 650 militaires, un premier module étant projetable sur 12h, les autres en 48h.

Dès le déclenchement de cet exercice, le groupement a coordonné et mis en œuvre son soutien, comprenant :

- le transport des troupes, avec 200 personnes déplacées en moins de 24h et 400 personnes transportées sous 48h, témoin du potentiel de « super régulateur zonal » du GS,
- la distribution des équipements au plus près du 1<sup>er</sup> RCP à Pamiers (pour le personnel d'alerte 12h), sur le PNOAP de Toulouse pour les autres composantes. Dans des délais aussi contraints, une chaîne de distribution temporaire a été montée dans un bâtiment mis à disposition par le 1<sup>er</sup> RCP,
- l'alimentation en chaud de 600 personnels supplémentaires sur le PNOAP a démontré la forte adaptabilité du service de restauration,
- la distribution des avances de solde.

Lors de cet exercice, le groupement a démontré toute la réactivité et le savoir-faire du Commissariat des armées dans son engagement et son soutien opérationnel.

<sup>1</sup> ENU QRF TAP : échelon national d'urgence Quick Reaction Force - force d'intervention rapide des troupes aéroportées

## Activités inter-écoles, le Commissariat propose une déclinaison numérique de sa communication

Suite à l'annulation du SIGEM, le Commissariat des armées s'est adapté et a proposé une alternative aux 700 élèves-officiers de cette édition rebaptisée Activités inter-écoles, afin de leur faire découvrir le Service, son savoir-faire et ses innovations.

Ainsi, un espace accessible grâce au QR code ci-après

a été créé sur le site internet du MINARM dans lequel des vidéos, des fiches thématiques et autres outils permettront aux élèves-officiers de se familiariser avec le Commissariat des armées.

Scannez le QR code >



## Un site intranet rénové !

Depuis le 2 février, le nouveau site est disponible !

D'avantage centré sur l'utilisateur, il a été pensé pour mieux répondre à ses besoins. Au programme : nouveau design des pages, menus et sous-menus, gain de clarté, meilleur affichage, nouveaux modules...

D'ici quelques mois, vous pourrez également profiter de nouvelles fonctionnalités : abonnements aux pages (avec notifications associées), gestion des favoris, flux RSS, agenda, galerie photos et vidéos, blogs, forums, espaces collaboratifs et espaces réservés...



# LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION ATLAS

## 2021, L'ÂGE DE LA MATURITÉ

Réalizations emblématiques du Commissariat des armées, les espaces ATLAS allient la nécessité de proximité avec les forces à l'impératif d'amélioration du quotidien du personnel Défense et de leur famille en poursuivant un but ultime : la satisfaction des soutenus.

Devenu un véritable label de qualité, ATLAS est plus qu'un ensemble d'espaces implantés sur les différents sites du ministère des Armées selon un maillage territorial serré... Il véhicule des valeurs et des comportements, tout en s'affirmant par une identité visuelle spécifique. L'année 2021 est la « queue de comète » de son déploiement, l'occasion de découvrir la campagne de communication élaborée pour faire rayonner ce projet phare du SCA.



© Philippe THIERRY

### 1 UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION ATLAS

#### GENÈSE DE LA CAMPAGNE

Alors que le projet ATLAS entre dans sa dernière phase de déploiement (150 ATLAS déployés à ce jour sur les 207) et qu'une certaine maturité a été atteinte sur son contenu (les premiers ATLAS expérimentaux datent de 2017), le moment est venu de

partager avec l'ensemble de la communauté militaire les valeurs d'ATLAS, mais aussi de répondre une fois pour toutes à la question aussi simple qu'essentielle : « ATLAS, c'est quoi ? ».

#### L'ESPRIT ATLAS

Proximité, simplicité, humanité, militarité, familles, modernité, résilience, partenariats, innovation...

ATLAS, ce sont des femmes et des hommes qui œuvrent sur le terrain. Ils sont la vraie valeur ajoutée des ATLAS. C'est pourquoi la campagne de communication les met largement à l'honneur en leur donnant directement la parole à travers différentes affiches et vidéos qui explorent chacune une facette particulière de l'esprit ATLAS.

Un mot d'ordre : « Nous sommes là pour vous ! »



## DES CANAUX DE COMMUNICATION MODERNES ET ACCESSIBLES À TOUS

**ATLAS est un concept universel.** La campagne de communication qui lui est rattachée se devait donc d'être à son image : accessible à tout le monde, notamment ceux qui n'ont pas facilement accès à Intradef.

**L'idée :** être dans le réel et non le conceptuel. C'est pourquoi de vrais opérateurs ont été mis en avant dans la vidéo, et non des acteurs. Chacun présente « son » ATLAS, comme un échantillon de ce qui est vraiment réalisé au plus près des unités, et apporte un témoignage concret de réalisations répondant au thème.

**Le moyen :** très vite, l'usage de l'affiche est devenu évident pour toucher les gens au plus près sur leur site, mais également du numérique et de la vidéo pour rendre le contenu plus vivant. La vidéo permet de partager l'engagement personnel de chaque agent à apporter un maximum de satisfaction à chaque soutenu.



Retrouvez l'ensemble des vidéos ATLAS sur la chaîne YouTube du Commissariat des armées

Le QR Code est la clé d'entrée des vidéos, à partir des affiches exposées au cœur du lieu de travail des soutenus.

**Le format :** les vidéos, volontairement courtes, commencent par des images dynamiques présentant le soutenu dans son quotidien, sa mission étant la raison d'être d'ATLAS. Elle le replace au centre des préoccupations, emblématique de l'esprit ATLAS ! Les vidéos permettent aussi de faire intervenir d'autres acteurs de l'aventure ATLAS, chaque ATLAS étant un projet porté par une équipe. Réalisées en interne par des réservistes connaissant bien l'institution, elles portent une véritable authenticité.

*« Nous sommes restés jusqu'à quatre jours sur chaque site, ce qui nous a permis de nous imprégner de l'ambiance et de vivre avec eux leur quotidien. Nous avons été marqués par l'accueil particulièrement chaleureux et la confiance qui a été donnée par les soutenus pour nous permettre de prendre les meilleures séquences. À Coëtquidan, par exemple, certains soutenus ont accepté de rejouer l'entraînement qu'ils venaient de terminer, alors que nous arrivions tout juste ! »* CR1 © Charles et LTN © Philippe, chargés de la réalisation de la campagne ATLAS.

Le sujet de la labellisation des espaces ATLAS vient compléter le travail global de structuration de ce dispositif, qui est une priorité pour le SCA et un jalon important de sa transformation. Ainsi, la fiabilisation et l'homogénéisation des espaces, leur armement par des personnels aux profils adaptés, la montée en puissance et en gamme de leurs prestations doivent être une ambition forte des directeurs d'organismes.

## 2 | LA LABELLISATION DES ATLAS

ATLAS est né d'une volonté de moderniser le soutien en mettant le soutenu au cœur de l'organisation : la priorité est de rendre le quotidien sur site plus facile, de faire gagner du temps et de l'énergie à chaque soutenu pour qu'il soit plus efficace dans ses missions. Mesurer l'atteinte de ces objectifs autour d'une ambition commune est tout l'objectif de la labellisation.

### UN MODÈLE UNIVERSEL

Le réseau ATLAS structure ses pratiques autour d'un modèle universel afin de proposer le même niveau de service partout, en métropole et en outre-mer, tout en laissant la souplesse nécessaire aux équipes pour s'adapter aux spécificités locales. Ce réseau homogène d'espaces ATLAS est lié par un esprit commun, ce fameux « esprit ATLAS » qui se matérialise par une identité et des pratiques communes.

Ainsi, au-delà du respect de l'identité visuelle de chaque espace - afin d'assurer une cohérence esthétique d'ensemble - la labellisation cherche d'abord à atteindre un niveau de qualité élevé, la diffusion de comportements dédiés au service et un nombre élevé de prestations délivrées.

Cette labellisation intègre les engagements du SCA vis-à-vis du soutenu, ainsi que ceux du référentiel interministériel « MARIANNE/Services publics + » visant à garantir la meilleure relation à l'utilisateur du service public. Mais il s'agit avant tout d'une démarche progressive.

**En évoluant progressivement dans la même direction grâce à une méthodologie commune, les espaces ATLAS pourront à terme tous délivrer un service d'excellence.**

### UNE DÉMARCHE FONDÉE SUR L'AMÉLIORATION CONTINUE

Dans cet objectif, la démarche de labellisation des espaces intègre un principe d'amélioration continue autour de quatre piliers communs aux ATLAS, tout en tenant compte des spécificités locales : l'équipe, les structures d'accueil, la relation avec le soutenu et l'offre de service.

Sous l'autorité des chefs GS et de pôles, le chef ATLAS est l'acteur principal de son amélioration continue, grâce à un outil d'auto-évaluation ayant vocation à être complété par la mesure de satisfaction des soutenus.

### UNE DÉMARCHE POUR PROGRESSER

La démarche cherche avant tout à encourager les équipes à s'améliorer en permanence pour offrir toujours plus de simplicité aux soutenus. L'outil permet ainsi de procéder à un « 360 degrés » sur l'ensemble des facettes d'ATLAS. Le résultat est donc d'abord un état des lieux à la disposition du chef ATLAS pour évaluer lui-même ses forces et ses faiblesses.

« Répondre au questionnaire m'a permis de prendre conscience de l'importance de certains points que j'avais jusqu'à présent un peu laissés de côté » a confié l'un d'entre eux.

In fine, l'analyse de ses propres résultats permet ainsi au GS de réaliser son propre plan d'action.

## VERS LA LABELLISATION

L'évaluation n'est que la première étape d'une labellisation qui vient récompenser ceux qui obtiennent un résultat élevé et garantir ainsi la meilleure satisfaction des soutenus.

### Les conditions de la labellisation

Pour obtenir le label ATLAS, l'équipe doit, dans un premier temps, et le plus rapidement possible :

- obtenir durablement un résultat moyen global élevé et avoir au moins la moyenne sur chacun des 4 piliers (offre de services, équipe, accueil physique, relation soutenu) ;
- signer la charte des engagements de la relation soutenu.

Une fois le label octroyé sur la base de ces éléments, l'ATLAS reçoit des visuels types permettant de communiquer librement sur l'atteinte de ce premier objectif. Cependant, une visite de confirmation réalisée par la DivEx vient s'assurer ultérieurement des résultats, en coordination avec le terrain.

L'octroi du label n'est pas définitif : il fait l'objet d'une évaluation à chaque campagne afin de toujours garantir la meilleure qualité de service au soutenu.

### Les engagements ATLAS

- Satisfaire chaque soutenu
- Être à l'écoute de tous les soutenus
- Faire de l'ATLAS un lieu de vie convivial
- Garantir une continuité de service
- Prendre en compte chaque réclamation
- Évaluer et améliorer collectivement
- Délivrer un service simple
- Être disponibles partout et tout le temps
- Accompagner chaque soutenu
- Accueillir et s'adapter à tous les publics
- Être curieux et modernes dans nos approches
- Entretien nos réseaux

### Une identité visuelle affirmée

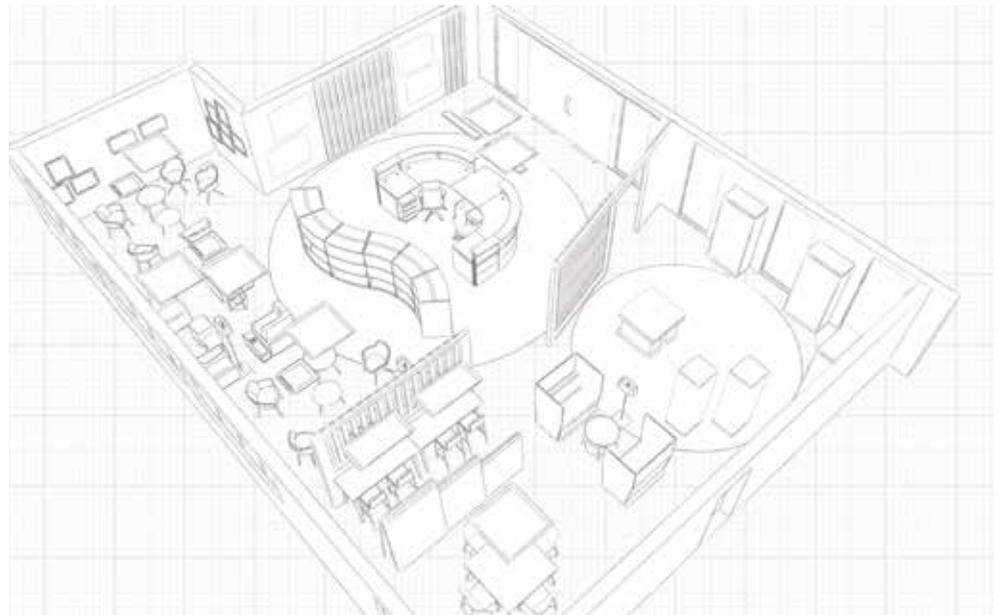
L'objectif est de faire de l'ATLAS un lieu de vie convivial, ergonomique et identifiable rapidement au sein d'un site militaire : cela passe par un mobilier homo-

gène, une organisation de l'espace commune et adaptée aux motifs de visite des soutenus, apportant de la fluidité et une vraie expérience de services.

### Des espaces aux fonctions définies

- RECEVOIR : espace « accueil »
- INFORMER : espace « information »
- SE DOCUMENTER : espace « bibliothèque »
- ÉCHANGER : espace « réunion » confidentiel
- EXPOSER : espace « boutique »
- S'EXPRIMER : espace « collaboratif » ouvert
- SE DIVERTIR : espace « multimédia »

Au sein d'ATLAS, l'objectif est également de rendre les services accessibles à tous les publics : individuels et collectifs, militaires, civils et familiaux, mais aussi aux personnes confrontées à des difficultés ou des handicaps. Tous les ressortissants sont pris en compte, quel que soit leur lieu de travail.



## MESURER LA SATISFACTION, POUR QUOI FAIRE ?

Mesurer la satisfaction des soutenus, c'est ainsi matérialiser la priorité donnée à la réalisation de la mission des soutenus. En effet, qui mieux que le soutenu lui-même est capable d'évaluer si l'action engagée l'a réellement aidé ? Chaque espace ATLAS est ainsi doté d'une borne ergonomique permettant, en moins de 30 secondes, de capter la satisfaction d'un soutenu, mais également de recueillir ses remarques, offrant ainsi de précieuses pistes d'amélioration aux équipes. Le soutenu peut également y déposer une réclamation en vue de voir traiter

sa difficulté au plus vite. Tous ces commentaires « irriguent » ensuite l'ensemble du SCA, faisant remonter au plus vite et au plus haut les vrais besoins des équipes. Si chaque résultat individuel est bien évidemment subjectif, la masse des données récoltées forme une certaine vérité statistique qui permet d'évaluer assez objectivement la qualité de la réponse de l'ATLAS aux besoins locaux dans toutes leurs spécificités.

Ce dispositif sera complété par une mesure digitale sur Eurêka, visant à « scanner » la satisfaction sur l'ensemble du parcours utilisateur, physique et digital, dans le même esprit.



## LE SERVICE PUBLIC S'ENGAGE POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE



### DES INFORMATIONS QUI RÉPONDENT À VOS ATTENTES, UNE ORIENTATION EFFICACE

- Engagement 1** Nous vous apportons les **informations indispensables** à la réalisation de vos démarches et nous veillons à leur **mise à jour** sur tous les supports.
- Engagement 2** Nous **facilitons l'utilisation de nos services** sur internet et la réalisation de vos démarches en ligne.
- Engagement 3** Nous vous orientons vers **le bon service** ou vers la **bonne administration** et nous **vous aidons** à réaliser vos démarches.

### UN ACCUEIL AIMABLE ET ATTENTIONNÉ



- Engagement 4** Nous vous accueillons **avec courtoisie** dans le respect mutuel, nous vous **informons de votre délai d'attente**, et nous veillons à **votre confort**.
- Engagement 5** Nous **facilitons l'accès aux démarches** pour les personnes en situation de handicap.
- Engagement 6** Nous **accueillons de manière adaptée** les personnes en difficulté.



### DES RÉPONSES CLAIRES DANS LES DÉLAIS ANNONCÉS

- Engagement 7** Nous répondons de **façon claire et précise** à vos demandes et à vos réclamations :
- dans un **délai maximum d'une semaine** lorsqu'elles sont adressées par voie électronique (courriels, formulaires de contact en ligne, téléprocédures).
  - dans un **délai maximum de deux semaines** lorsqu'elles sont adressées par courrier.
- Engagement 8** Nous **répondons à tous vos appels** en limitant au maximum votre temps d'attente.

### À VOTRE ÉCOUTE POUR PROGRESSER

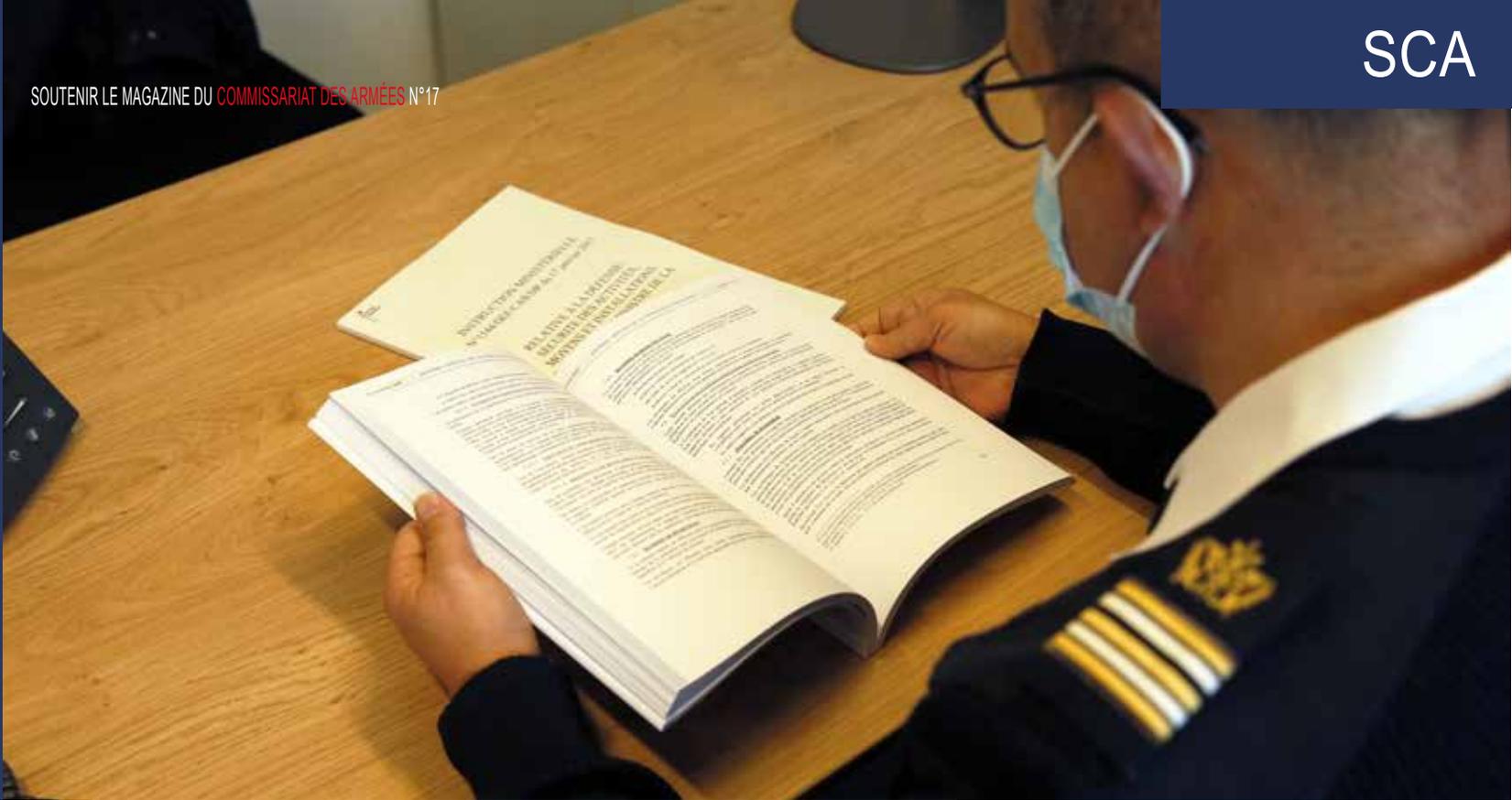


- Engagement 9** Nous utilisons vos remarques et vos suggestions pour **améliorer nos services**.
- Engagement 10** Nous **évaluons régulièrement votre satisfaction** et nous communiquons les résultats de ces évaluations.



### LE SERVICE PUBLIC S'ENGAGE AUPRÈS DE SES AGENTS

- Engagement 11** Nous **formons nos collaborateurs** et nous leur donnons les **outils nécessaires** pour leur permettre d'orienter et de **faciliter les démarches** des usagers.
- Engagement 12** Nous **évaluons nos pratiques**, nous impliquons nos collaborateurs et nous prenons en compte leurs retours pour améliorer la qualité de service.



## COMMUNAUTÉ DÉFENSE SÉCURITÉ UNE CHAÎNE SCA CONSOLIDÉE

D'après la nouvelle édition de l'instruction ministérielle 1 544 relative à la défense-sécurité des activités, moyens et installations relevant du ministre de la Défense datée du 20 juin 2019 : « La défense-sécurité recouvre l'ensemble des dispositions juridiques, organisationnelles, humaines, techniques et matérielles nécessaires pour mettre en sécurité le personnel, les installations, les activités et les moyens matériels et immatériels de la défense contre toutes formes de menaces, y compris l'agression armée, afin de pouvoir répondre en toutes circonstances aux missions confiées au ministère des Armées ».

Une filière ô combien stratégique donc, à l'importance renforcée par le changement de paradigme de menaces sur le territoire national. Le document susmentionné précise d'ailleurs : « Sa finalité est avant tout opérationnelle et concourt à la stratégie de défense et de sécurité nationale ».

Ainsi, au Commissariat des armées, le bureau défense-sécurité (S2), initialement rattaché à la sous-direction organique de la DC SCA, a rejoint l'EMO SCA<sup>1</sup> en 2017.

### UNE COMMUNAUTÉ DEFSEC STRUCTURÉE AU MINISTÈRE DES ARMÉES

La défense-sécurité, communément désignée par le terme « DEFSEC », bénéficie d'une comitologie adaptée avec l'état-major des armées (EMA). Les comités de pilotage (COPIL) biannuels, présidés par

<sup>1</sup> EMO SCA : état-major opérationnel du Service du commissariat des armées

le major général des armées (MGA), et les comités exécutifs (COMEX), présidés par le sous-chef opérations de l'EMA, rassemblent toute la communauté DEFSEC des armées, directions et services pour traiter des sujets d'actualité. Par ailleurs, différents groupes de travail traitent de domaines spécifiques (infrastructure/maintien en condition opérationnelle et maintien en condition de sécurité des contrôles d'accès, détection d'intrusion et vidéosurveillance/sécurité alimentaire et de l'eau de consommation humaine).

La DEFSEC regroupe sept piliers :

- Protection des personnes et des biens
- Protection des installations militaires
- Protection des moyens et activités de la dissuasion (SCA non concerné)
- Protection du potentiel scientifique et technique (SCA non concerné à ce jour)
- Continuité et reprise des activités (résilience)
- Cyber-Défense (LID) et cyber-Protection (SSI)
- Protection du secret

### UNE CONSTRUCTION RÉCENTE AU SEIN DU SCA

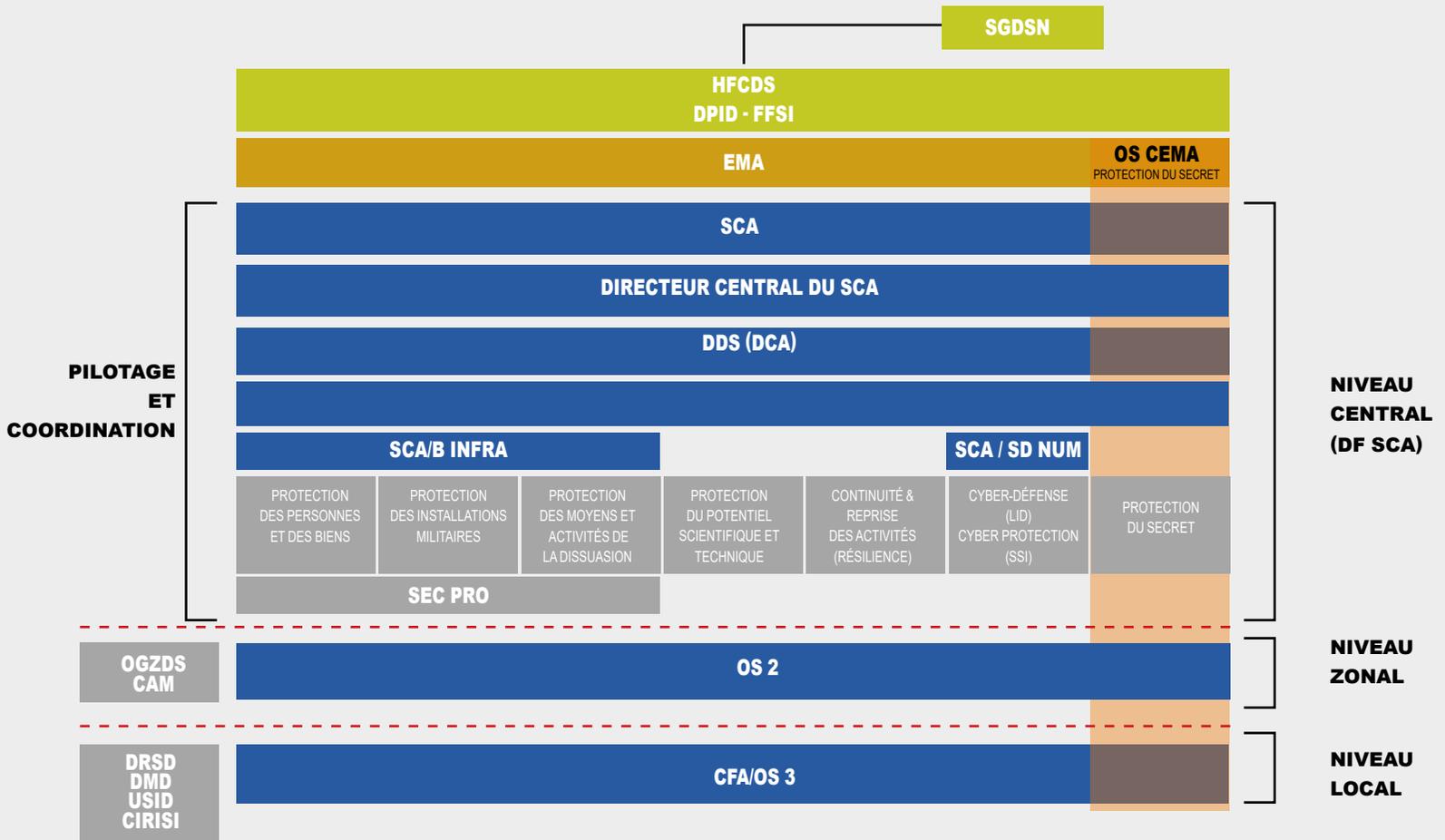
Au Commissariat des armées, le bureau S2 est armé par cinq personnels permanents et un réserviste. Un chef de bureau et son adjoint, seuls officiers, encadrent deux sections : l'une en charge de la protection du secret et des habilitations, l'autre de la protection des installations.

Le bureau S2 est renforcé dans son action par le bureau infrastructure pour le volet dit « SEC PRO » relatif à la protection des personnes et des biens et à la protection des installations militaires. Et par la SD NUM pour la cyber-Défense (LID) et la cyber-Protection (SSI).

### ORGANISATION DE LA CHAÎNE DEFSEC AU SCA

- Délégué Défense Sécurité (DDS) : directeur central adjoint du SCA (tête de chaîne DEFSEC).
- Délégué Défense Sécurité suppléant (DDS)

# LA CHAÎNE DÉFENSE-SÉCURITE (DS) DU SCA



suppléant) : chef EMO SCA.

- Officier de sécurité de niveau 1 (OS1) : chef du bureau S2 (son adjoint étant aussi son suppléant).
- Officier de sécurité de niveau 2 (OS2) : relais entre OS1, bureau S2 et OS3, il a la charge de la coordination des OS3 de son ressort géographique (voir encadré consacré).
- Officier de sécurité de niveau 3 (OS3) : situé dans chaque organisme du SCA, il est le garant de la coordination zonale en matière de DEFSEC (le plus souvent, l'adjoint au chef d'organisme).

## UNE COMMUNAUTÉ SOUDÉE ET INTERDÉPENDANTE À L'ÉCHELLE MINISTÉRIELLE

En dehors de la chaîne SCA, le bureau défense-sécurité (S2) a trois principaux interlocuteurs :

- La Direction de la Protection des Installa-

tions, moyens et activités de la Défense (DPID) donne les grandes directives de la filière défense-sécurité.

- La Direction du Renseignement et du Secret de la Défense (DRSD) : partenaires privilégiés des officiers de sécurité (OS) de tous niveaux, les inspecteurs de sécurité de défense (ISD) apportent aux OS une connaissance des éléments de sécurité de leur ressort géographique. Ils leur transmettent les résultats des enquêtes menées dans le cadre des divers contrôles élémentaires et demandes d'habilitation, ainsi que pour les demandes de voyage et séjour à l'étranger. Ce sont des conseillers utiles en matière de protection et de conservation des informations et supports classifiés (ISC).
- L'état-major des armées (EMA) donne les grandes directives aux armées, directions et services (ADS) pour tous les sujets ayant trait à la filière défense-sécurité allant de la protection

du secret au domaine NRBC, en passant par l'infrastructure ou bien encore la lutte anti-drones.

## LA STRUCTURE DE LA CHAÎNE DEFSEC

Elle s'est stabilisée à partir de 2019, grâce au recrutement des OS2<sup>2</sup>.

## LES OS2 : UN RÔLE DE COORDINATION INDISPENSABLE À LA COHÉRENCE GLOBALE DU DISPOSITIF

Les OS2 sont recrutés à parts égales entre militaires et civils : les premiers sont affectés au sein des PFC<sup>3</sup> de Metz, Lyon et Toulon, les seconds au sein des PFC

<sup>2</sup> Voir version du 10 août 2020 de l'IM 1544

<sup>3</sup> PFC : Plateforme Commissariat

de Bordeaux et de Rennes, ainsi que du GSBdD Île-de-France. Relais entre l'OS1, le bureau S2 et les OS3, ils ont en charge l'appui et la coordination des OS3 de leur périmètre géographique. Leur recrutement a apporté une réelle plus-value à la chaîne DEFSEC : véritables « yeux et oreilles » du bureau S2, ils apportent une connaissance de terrain qui faisait défaut jusqu'alors. Ils sont les garants d'une circulation maîtrisée des informations montantes et descendantes et de l'application des directives centrales. Pour faciliter leur travail, le bureau S2 a présenté à chacun, de manière détaillée, les attendus de leur fonction, mais aussi les forces et faiblesses des organismes dont ils ont la charge, tant dans le domaine de la protection des installations que dans celui de la protection du secret et des habilitations.

Une fois recruté et formé, chaque OS2 est missionné par son OS1 de référence pour initier au plus tôt le cycle de contrôle interne imposé par la réglementation, en se rendant dans chaque organisme de son ressort géographique afin de réaliser un état des lieux, en s'appuyant sur deux grilles de contrôle élaborées et validées en centrale. La première porte sur la protection des installations et la seconde sur la protection du secret. Les comptes rendus sont rassemblés par le bureau S2 au sein d'un tableau de bord. Cet outil permet une vision de la situation sous deux angles : forces et faiblesses de l'organisme (comparables d'année en année) et appréhension globale des différentes fonctions pour l'ensemble des organismes.

### DES CONTRÔLES INTENSIFIÉS EN RÉPONSE À L'ÉVOLUTION DES RISQUES PESANT SUR LES ORGANISMES DU SCA

Au-delà de ce contrôle interne propre au bureau S2 et qui permet, si nécessaire, d'alerter le DCA sur d'éventuelles failles de sécurité, le bureau défense-sécurité est pleinement impliqué dans le contrôle interne de la direction centrale : le risque « défaut de sûreté, protection du secret et des installations » est intégré dans le suivi des risques majeurs du SCA, grâce au travail du bureau S2 et de la chaîne des officiers de sécurité. Cette prise en compte récente s'est naturellement imposée compte tenu des risques forts susceptibles de peser sur nos organismes, notamment sur les entités qualifiées de « cibles molles ». Il s'agit d'organismes ou de sites (mess isolés ou BCC - Bâtiments pour Cadres Célibataires - souvent

situés à l'extérieur d'emprises protégées) n'apparaissant pas comme au cœur de l'activité opérationnelle du SCA, mais pour lesquelles une action malveillante voire terroriste aurait un impact fort dans notre communauté, comme dans l'opinion publique.

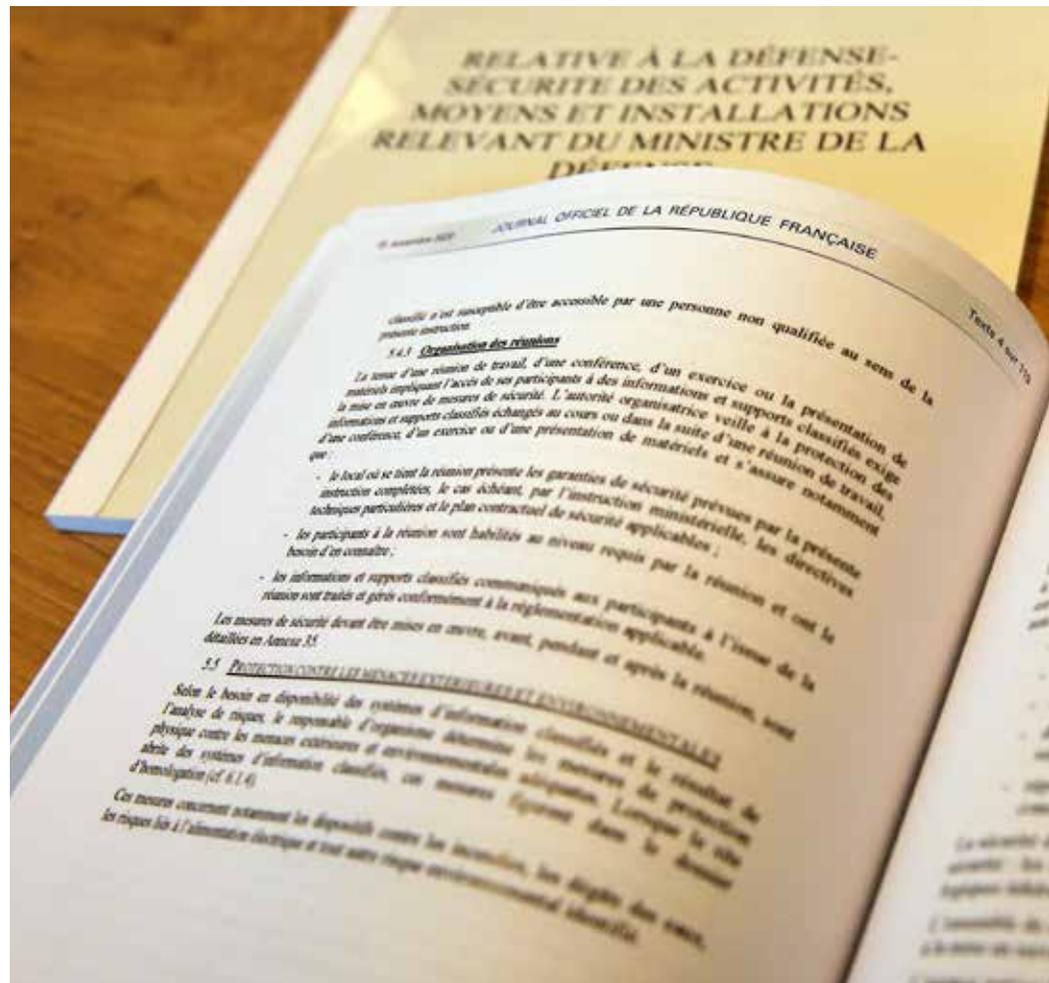
Pour prendre en compte ces risques évolutifs, le bureau S2 a réalisé en 2020 un important travail de classement des emprises : pour chaque organisme, tant pour sa portion centrale que pour ses éléments rattachés, une étude a été réalisée pour se concentrer sur les points les plus sensibles. Ainsi, conformément à la réglementation, chaque emprise est désormais classée en « infrastructure militaire de sensibilité haute » (IMS-H), en « infrastructure militaire de sensibilité moindre » (IMS-M) ou en « emprise non indispensable à la réalisation de la mission ».

La déclinaison de ce classement s'accompagne

d'une étude fine dans le domaine de l'infrastructure. En effet, selon la sensibilité de l'emprise ou de l'organisme, le niveau de protection doit être adapté. Pour accompagner et faciliter leur travail, les chefs d'organisme ont à leur disposition un plan de sécurité et un plan de protection adaptés. Le plan de sécurité, document classifié, énonce la doctrine du SCA en matière de défense-sécurité. Tous les domaines y étant abordés, cela permet à chacun de connaître les règles applicables. Localement, chaque organisme décline ces règles, en prenant en compte son périmètre et ses spécificités.

### UNE RÉFORME DE FOND : LA NOUVELLE IGI 1300

Le premier semestre de l'année 2021 est consacré au rangement des documents classifiés détenus par nos organismes et devenus obsolètes, et à la réalisation d'une revue exhaustive des catalogues des emplois (registre des postes nécessitant une habilitation). Cela



permettra de sécuriser cette période d'application de deux réglementations en parallèle. Le début de l'année visera également à former les personnels du Service à cette évolution de la réglementation. Une obligation réglementaire, à laquelle la filière DEFSEC s'astreint tout au long de l'année.

Un séminaire de trois jours, organisé par l'EMA et dédié aux officiers de sécurité (en priorité ceux qui viennent de prendre leur poste), a lieu chaque année en octobre. Y assister est un prérequis pour obtenir l'agrément d'officier de sécurité. Le bureau S2 réunit désormais les OS2 deux fois par an pour aborder les thèmes d'actualité ou d'autres domaines, en vue de faire progresser la filière. Enfin, les OS2 organisent régulièrement, et selon les besoins, des réunions des OS3 afin de les former sur un domaine spécifique.

Si les OS1 et OS2 exercent cette seule mission, il n'en est pas de même pour les OS3 pour qui cette fonction est souvent annexe à leur poste principal. Tous devront pourtant être au rendez-vous le 1er juillet 2021, en validant chaque étape de la montée en puissance vers l'application de la nouvelle réglementation.

Si la Défense Sécurité est bien évidemment une responsabilité de spécialistes, elle est avant tout l'affaire de tous, particulièrement dans le contexte actuel.

## FOCUS SUR...

### L'ACTUALITÉ DE LA FILIÈRE DÉFENSE SÉCURITÉ

La protection du secret de la défense nationale fait aujourd'hui l'objet d'une profonde réforme. La continuité et la reprise des activités sont directement impactées par la pandémie en cours. Un exercice à grande échelle au premier semestre 2020 aurait dû avoir lieu mais a été reporté compte tenu du contexte. Ce domaine, bien que partie intégrante de la DEFSEC, est désormais confié à un personnel civil directement rattaché au chef de l'EMO SCA, en charge de la continuité des activités des organismes.

La réforme en cours de la protection du secret de la défense nationale se justifie par deux raisons essentielles :

- Les faits de compromission se sont multipliés au cours des trois dernières années, dans un contexte de judiciarisation accentuée et de sanctions plus lourdes. Cette augmentation concerne des faits de vol de matériels informatiques et de téléphonie, mais aussi de supports papier classifiés. Le développement du télétravail a aussi été générateur de cet accroissement, les auteurs des faits n'ayant pas toujours conscience de la stricte nécessité d'envoyer des documents classifiés via les réseaux classifiés adéquats.
- Les niveaux de classification ont été simplifiés. Outre la « Diffusion Restreinte » qui n'est qu'un niveau de protection, les classifications « Confidentiel Défense », « Secret Défense » et « Très Secret Défense » vont laisser la place à deux classifications à partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain : « Secret » et « Très Secret ». Le premier protège les informations et supports classifiés, dont la divulgation est de nature à porter atteinte à la défense et à la sécurité nationales. Le second protège les informations et supports classifiés dont la divulgation aurait des conséquences exceptionnellement graves pour la défense et à la sécurité nationales.

Cette simplification rendra plus fluides et plus aisés les échanges de documents avec nos alliés, particulièrement au sein de l'OTAN.



# EURÊKA

UN « ÉCOSYSTÈME DE FONCTIONNALITÉS » MODERNE, CENTRÉ SUR L'USAGER



Du grec ancien εὕρηκα (heúrêka) signifiant « j'ai trouvé », « eurêka ! » est, selon la légende, le cri qu'Archimède aurait lancé en comprenant le principe de la poussée qui porte son nom. Une interjection pleine de sens, venue baptiser la plateforme numérique de soutien ouverte à l'ensemble des agents militaires et civils du ministère des Armées, conçue pour simplifier et harmoniser les modalités d'accès au soutien.

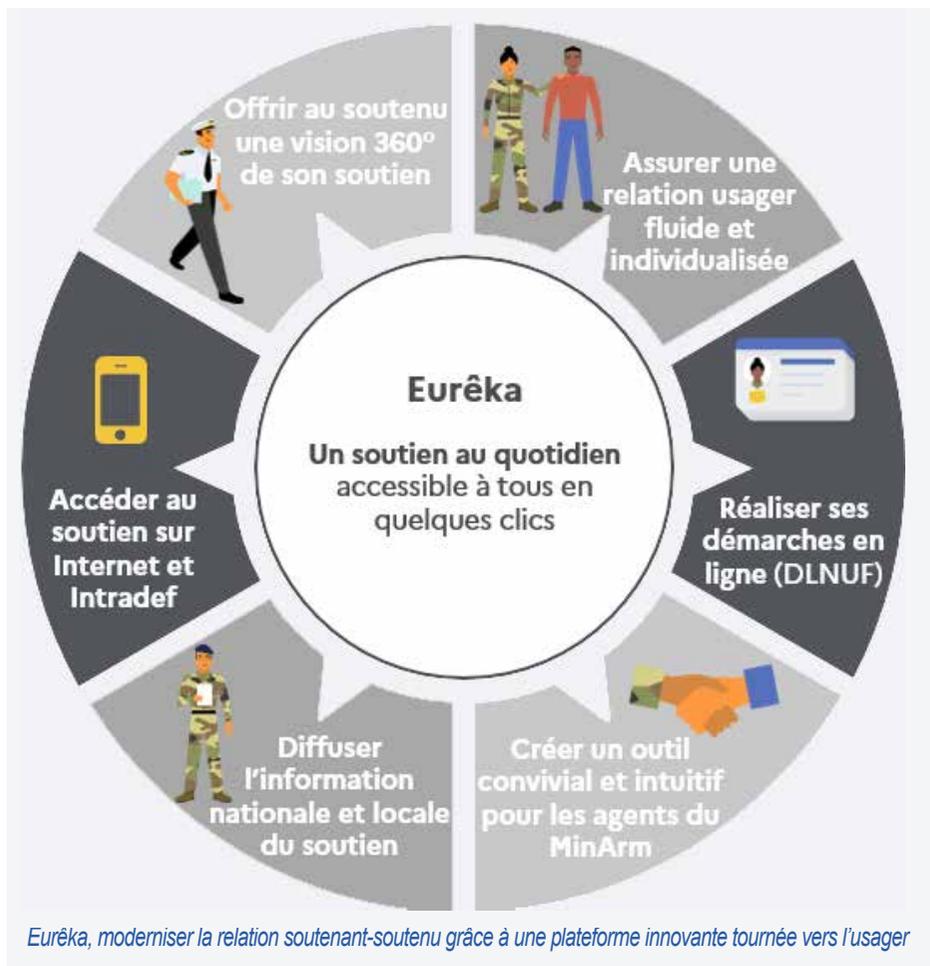
Pour l'ICD<sup>1</sup> Catherine, chef de projet « Digitalisation » (SCA/DCSCA/DP GSNG) : « L'idéal EURÊKA, c'est que pour n'importe quel service de soutien, je trouve une information complète sur le portail et je peux y démarrer tout de suite une action. C'est la centralisation de l'accès au soutien sur une seule plateforme, accessible en tout temps et en tout lieu ».

## EURÊKA, LA PLATEFORME NUMÉRIQUE DU SOUTIEN ACCESSIBLE SUR INTRADEF ET SUR INTERNET !

L'actualité d'Eurêka permet d'approcher un peu plus cet objectif... En effet, depuis début décembre 2020, la plateforme est accessible via Intradef et Internet ! Grâce à une navigation intuitive, Eurêka optimise la relation soutenant-soutenu en plaçant ce dernier au cœur du soutien grâce à des outils adaptables (accessibilité via mobile, tablette et ordinateur personnels) et permet désormais au ministère de disposer d'une plateforme d'appel au soutien moderne et conviviale.

Grâce au passage d'EURÊKA sur Internet, le soutenu peut débiter ses démarches chez lui, se rendre au bureau, les poursuivre sur Intradef et vice-versa. Par exemple, s'il entame une télé-procédure d'administration du personnel et qu'il ne dispose pas de la pièce jointe demandée sous la main, il pourra continuer et finaliser ses démarches en scannant et en liant le document depuis son domicile. L'accès au soutien est simplifié par le regroupement de tous les dispositifs d'accès.

C'est cette facilité d'utilisation qui contribue à répondre à l'engagement pris par l'état-major des armées de moderniser l'appel au soutien



*Eurêka, moderniser la relation soutenant-soutenu grâce à une plateforme innovante tournée vers l'utilisateur*

commun au profit des agents du ministère. L'état-major des armées a ainsi donné mandat au CICO<sup>2</sup> pour diriger la conception et la réalisation de la plateforme (product manager, avec un sponsor de la sous-chef de performance de l'EMA), en partenariat avec le SCA (participation à la description du besoin fonctionnel).

La responsabilité de la conduite du projet a été confiée à la DIRISI<sup>3</sup> (équipe technique). Cette plateforme a également pour vocation d'offrir aux opérateurs de soutien un outil de gestion de la relation à l'utilisateur (la partie CRM<sup>4</sup>, sous la responsabilité du SCA).

<sup>1</sup> ICD : ingénieur civil de la défense

<sup>2</sup> CICO<sup>2</sup> : centre interarmées de coordination du soutien

<sup>3</sup> DIRISI : direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense

<sup>4</sup> CRM (Customer Relationship Management) : correspond à l'ensemble des outils et techniques de la gestion de la relation client, destinés à capter, traiter, analyser les envies et les attentes relatives aux clients et aux prospects, dans le but de les fidéliser et de les satisfaire en leur offrant ou proposant des services.



## EURÉKA, LE « SYSTÈME D'ARME D'ATLAS »

Pour M. Frédéric CRÉNICY, directeur de projet GS NG<sup>5</sup> de la direction centrale du SCA, il est clair qu'EURÉKA est le pendant numérique d'ATLAS. En outre, la plateforme permet un accueil plus personnalisé du soutenu dans ces espaces.

Une seconde actualité liée au développement du portail vient confirmer cette observation : depuis février 2021, les opérateurs œuvrant au sein des espaces ATLAS disposent d'une partie « base client » (le registre des soutenus) leur permettant de personnaliser l'accompagnement. Situés « de l'autre côté du miroir », dans le back office, ces opérateurs ont accès sur leurs écrans aux informations mises à disposition par EURÉKA. Une partie, visible uniquement par eux, leur permet de suivre la situation du soutenu : ayant un regard sur les télé-procédures en cours, ils peuvent par exemple relever des pièces manquantes au dossier ou contacter un soutenant pour activer un dossier donné. Ce pan numérique est donc complété par un accompagnement efficace au guichet.

Si le registre des soutenus doit améliorer l'accueil en ATLAS et permettre de mieux répondre aux demandes du soutenu, ce dernier pourra en parallèle évaluer la qualité du soutien dès réalisation d'une prestation. Les « retours clients », obtenus notamment grâce à la mise en place de bornes de satisfaction, poursuivent un objectif d'amélioration constante du soutien et correspondent parfaitement à la nouvelle philosophie de la relation client pour le SCA (cf. Introduction de la rubrique « SCA 22 » de ce magazine).

<sup>5</sup> GS NG : groupements de soutien de nouvelle génération, voir « Grand angle » du Soutenir n°15 (p.20)

## UNE VERSION AVANCÉE D'EURÉKA, EXPÉRIMENTÉE SUR SEPT SITES PILOTES

EURÉKA est une plateforme qui se développe par paliers. Actuellement, sept groupements de soutien « pilotes<sup>6</sup> » expérimentent une version avancée d'EURÉKA, avec un accès à l'ensemble des modules développés. Ils testent donc en avant-première les nouvelles fonctionnalités et sont en première ligne pour aider à l'enrichissement de la plateforme, en transmettant leurs retours d'expérience et leurs propositions d'amélioration au fil de l'eau.

Cette démarche de construction collective de la plateforme, qui se fonde sur les « retours terrains », est localement portée par des référents BdD et GSBdD qui travaillent de concert. De nombreux temps forts rythment les échanges entre l'équipe projet et ces référents, parmi lesquels les formations à la dernière version de la plateforme en septembre dernier.

Pour cela, une partie de l'équipe projet EURÉKA (CICoS et délégués SCA) s'est rendue sur chaque BdD et GSBdD pilotes pour former en présentiel quelques soutenant traitants, futurs primo-formateurs identifiés sur chaque site. Le CICoS et le SCA ont ainsi collaboré pour offrir une formation complète aux soutenant et leur permettre de gérer en autonomie la préparation de la mise en place de la plateforme EURÉKA sur les différents sites.

<sup>6</sup> Angers-Le Mans-Saumur, Besançon, Bordeaux, Cherbourg, Lille, Lyon-Valence-la Valbonne, Ile-de-France

## POUR ACCÉDER À EURÉKA, C'EST SIMPLE ...

### DEPUIS INTRADEF

Sans identifiant, en suivant le lien : <https://eureka.intradef.gouv.fr>

### DEPUIS INTERNET

Via Mozilla Firefox, grâce à votre compte Mindef Connect en suivant le lien : <https://eureka.defense.gouv.fr>

→ Pour accéder à la plateforme depuis Internet via Mindef Connect, les adresses mail personnelles des agents devront être renseignées dans Annudéf. Si vous avez déjà un compte Mindef Connect, créé par exemple pour utiliser un autre SI tel que e-Habillement, vous n'avez pas à (re)faire cette procédure. C'est la même adresse mail personnelle qui sert à vous identifier pour accéder aux différents SI qui utilisent Mindef Connect.

## L'AVENIR D'EURÉKA : AMÉLIORATION CONSTANTE ET RECHERCHE CONTINUE D'INNOVATION

Au fur et à mesure de son développement, le portail EURÉKA, véritable « écosystème de fonctionnalités », vise la performance du soutien et la satisfaction du client, selon trois axes principaux : l'amélioration des fonctionnalités en place (élargissement du périmètre éligible des télé-procédures, amélioration du suivi des demandes, meilleure supervision par les soutenant, etc.), l'insertion de nouvelles fonctionnalités pour le soutenu (accès au Dossier Numérique de l'Agent - DNA - à partir d'avril 2021<sup>1</sup>, prise en compte des évolutions demandées par les sites pilotes et l'enrichissement global des fonctionnalités suite aux remontées terrain) et pour le soutenant (outillage de la relation client complété dès janvier 2021, associé à la mise en place d'indicateurs de pilotage).

Si la totalité des espaces ATLAS devrait être déployée au mois de juin 2021, notez que même sans ATLAS les demandes des soutenus seront prises en compte dans les back offices grâce à ce portail numérique. Dans cet esprit, l'objectif est que l'offre de services dans les espaces ATLAS et sur la plateforme EURÉKA soit mise en cohérence.

<sup>1</sup> Démarche « Dites-le nous une fois » permettant au soutenu de ne pas avoir à donner des documents déjà fournis à l'administration



**EURÉKA**  
MINISTÈRE DES ARMÉES

**DISPONIBLE DEPUIS INTERNET SUR TOUS VOS APPAREILS CONNECTÉS**

- Informations (fiches pratiques sur le soutien, actualités nationales, ...)
- Suivi de vos démarches (situation administrative, départ de l'institution...)
- Prises de rendez-vous (habillement, constitution et retrait de dossiers administratifs...)

Rendez-vous sur Euréka :  
<https://eureka.intradef.gouv.fr>  
<https://eureka.defense.gouv.fr>  
(utiliser de préférence Mozilla Firefox)

*« Euréka est un projet qui se construit progressivement. Il va continuer à évoluer, à se développer et à s'améliorer... Avec Euréka, on fait de l'incrémental. Donc, tous les trois mois, de nouvelles fonctionnalités sont développées. » (ICD Catherine, SCA/DCSCA/DP GSNG)*

# PLAN FAMILLE

## LES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES CONJOINTS S'ÉTOFFENT



**Plan d'accompagnement des familles  
et d'amélioration des conditions  
de vie des militaires  
2018-2022**

Le plan Famille, lancé par Madame Florence PARLY en octobre 2017, est plus que jamais d'actualité ! Mis en œuvre dès 2018, il comprend des mesures concrètes visant à améliorer les conditions de vie des militaires et de leur famille. Favoriser l'accès à l'emploi des conjoints fait partie des priorités d'action du plan Famille pour l'année à venir, afin notamment de soutenir les conjoints de militaires lors d'une mobilité.

Le 27 novembre dernier s'est tenu un rendez-vous digital plan Famille sur le thème « Conjointes de militaires, le défi de l'emploi », co-organisé avec l'association Women Forces. À cette occasion, la ministre des Armées a dévoilé des mesures destinées à mieux accompagner les conjoints de militaires dans leur mobilité et leur recherche d'emploi.

À noter que depuis le lancement du plan Famille, Défense Mobilité a enrichi son offre d'accompagnement et de formation. A ce jour, plus de 6 150 conjoints ont été accompagnés et ont pu trouver ou retrouver un emploi. La ministre des Armées a souhaité donner une nouvelle impulsion à l'accompagnement professionnel des conjoints de militaires et témoigner de la reconnaissance du ministère à l'égard de leur engagement quotidien.

Les trois axes d'organisation des nouvelles mesures sont les suivants :



### L'INSTALLATION D'UN OBSERVATOIRE DES CONJOINTS DE MILITAIRES

Pensé comme un espace d'échanges, cet observatoire sera mis en place en 2021. Il permettra aux associations de conjoints de faire remonter les besoins, les attentes et les difficultés que rencontrent spécifiquement les conjoints de militaires.

### LA MULTIPLICATION DES SOLUTIONS DE GARDE D'ENFANT POUR FACILITER L'ACCÈS À L'EMPLOI

Aider les familles à trouver une solution de garde d'enfant, c'est à la fois faciliter leur installation dans une nouvelle garnison et lever un frein à l'emploi du conjoint.

Un appel d'offres sera lancé auprès des plateformes d'intermédiation des services de garde d'enfant pour faire émerger une offre digitale adaptée aux besoins des familles.

Le ministère prendra à sa charge la cotisation exigée de la famille pour avoir accès aux services d'intermédiation et la famille du militaire assurera le paiement des prestations.

En situation d'urgence due à un engagement opérationnel sans préavis, le ministère

s'engage à trouver une solution de garde et pourra proposer la prise en charge des frais de garde jusqu'à 1 500 euros par an.

### DES MESURES D'AIDE À L'EMPLOI ET À LA VALORISATION DES TALENTS

Parmi les mesures destinées à renforcer l'emploi des conjoints, la ministre a évoqué notamment :

- L'accès des conjoints au secteur public et notamment au sein du ministère des Armées : l'objectif est de faciliter l'accès à la fonction publique, avec l'appui de Défense Mobilité. De nouvelles prestations sont proposées depuis mars 2021 pour optimiser l'accès à l'emploi public mais aussi les mobilités pour les conjoints déjà fonctionnaires.
- L'offre d'accompagnement de Défense Mobilité à nouveau renforcée : sera ainsi également développée une offre de « coaching emploi » externalisée et ciblée en 2021, et un accompagnement dédié à l'entrepreneuriat féminin sera expérimenté.



« Vous êtes accompagnés. Continuez à avancer, à vous mobiliser pour ce en quoi vous croyez. Ne restreignez jamais vos ambitions, visez haut, et ne renoncez pas à vos objectifs ! » Florence PARLY, ministre des Armées.

Photos ©Erwan RABOT



## FOCUS SCA

En tant que gestionnaire, le CRC1 Olivier, chef de la division gestion des corps, édite 85% des ordres de mutation avec un préavis d'au moins cinq mois avant la date de rattachement.

### ÊTRE AU RENDEZ-VOUS DES ATTENTES DES EMPLOYEURS ET DES COMMISSAIRES

#### Mobilité | Bilan PAM 2020 / Objectifs plan Famille

- Donner aux militaires une meilleure visibilité sur leur mobilité
- Objectif : des ordres de mutation édités 5 mois avant la date d'affectation (1<sup>er</sup> avril) dans 80% des cas et la communication de la durée prévisible d'affectation
- PAM 2020 : 86% des mutations prononcées au 1<sup>er</sup> avril
- 665 entretiens individuels (dont 60 de mobilité)
- 601 commissaires mutés en 2020 (contre 532 en 2019)

## QUELQUES CHIFFRES

On le sait, la mobilité impacte l'activité des conjoints. Le modèle au sein du couple est désormais la bi-activité, avec des conséquences notables sur l'activité professionnelle des conjoints, car un tiers d'entre eux réalise des compromis conduisant par exemple à ralentir leur progression professionnelle.

Quelles sont les caractéristiques sociodémographiques des conjoints de militaires ? Quelle est la situation d'activité du conjoint de militaire ?

Scannez le QR code pour regarder la vidéo



Source DRHMD

125 000 conjoints de militaires au MINARM, dont 85% sont des femmes avec une moyenne d'âge de 36 ans.

Le taux de chômage des conjointes de militaires : 18% pour les 15-29 ans / 11% pour les 30-39 ans / 12% pour les 40-49 ans et 8% pour les 50-59 ans.

## ACTEUR MAJEUR



Défense Mobilité est l'opérateur de reconversion du ministère des Armées et accompagne également les conjoints demandeurs d'emploi (conjointes de militaires, y compris ceux de la Gendarmerie nationale et conjoints du personnel civil du ministère). Défense Mobilité s'appuie sur un réseau de proximité réparti sur l'ensemble du territoire (80 sites) en métropole et outre-mer. Ses conseillers accompagnent les conjoints pour élaborer avec chacun un projet professionnel réaliste et mobilisent, dans une logique de complémentarité avec Pôle emploi, des prestations de financements/remboursements de formations nécessaires la réalisation de ce projet et à l'accès à l'emploi public ou privé. Les conjoints présents à l'étranger peuvent être accompagnés à distance dans l'année qui précède leur retour en métropole.

REJOIGNEZ-NOUS SUR :



[www.defense-mobilite.fr](http://www.defense-mobilite.fr)



**3 questions  
au COL Jean-Vincent,  
Chef du bureau  
Reconversion**

### QUELS SONT LES NOUVEAUX DISPOSITIFS 2021 DE DÉFENSE MOBILITÉ EN MATIÈRE D'ACCOMPAGNEMENT DES CONJOINTS ?

Nous créons une prestation « coaching emploi » externalisée et ciblée au profit de certains conjoints présentant des freins personnels à l'emploi - manque de confiance en ses aptitudes par exemple - afin de libérer leur potentiel de réussite. Cette prestation combine accompagnement digital permanent et séances de coaching humain. Nous expérimenterons un accompagnement dédié au parcours entrepreneurial féminin, en nous appuyant sur un réseau d'incubateurs proposant un programme spécifique aux femmes créatrices d'entreprises, prenant en compte les contraintes auxquelles sont confrontées les femmes de militaires (les femmes représentent 95% des conjoints accompagnés).

Afin d'accélérer la reprise d'activité après une mutation, les conjoints

auront la possibilité d'entrer en contact avec des conseillers de l'antenne Défense Mobilité de leur nouvelle région, plusieurs mois avant leur déménagement pour bénéficier, à leur demande, d'offres d'emplois. Afin de faciliter l'accès à l'emploi dans le secteur public, les conjoints bénéficieront de prestations destinées à améliorer leur connaissance du fonctionnement des trois fonctions publiques (statuts, métiers, mobilité, etc.) et se préparer à l'entretien de sélection. Défense Mobilité s'emploiera en outre à mieux valoriser le vivier de conjoints auprès des employeurs du ministère des Armées. Les opportunités d'emploi et les modalités de recrutement ont d'ailleurs pu leur être présentées lors de l'événement du 27 novembre. Naturellement, les recrutements s'effectueront dans le respect du principe d'égal accès à l'emploi public.

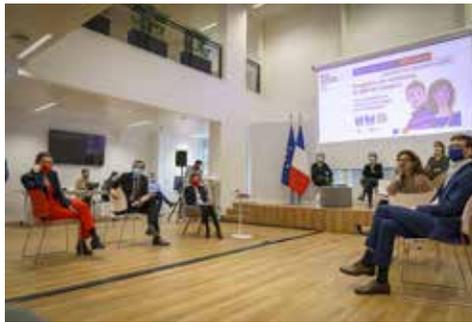
## Y-A-T-IL UNE PARTICULARITÉ LORSQUE JE SUIS FONCTIONNAIRE CONJOINT DE MILITAIRE (HORS MINISTÈRE DES ARMÉES) ?

Si vous êtes fonctionnaire de l'Etat (à l'exception des agents du ministère des Armées), la direction de Défense Mobilité appuie votre demande de mobilité au sein de votre administration dans le cadre d'un rapprochement de conjoint. Si vous êtes fonctionnaire territorial ou hospitalier, Défense Mobilité vous appuie dans votre démarche de mobilité : rédaction de votre CV et de votre lettre de motivation, préparation aux entretiens de recrutement et mise en relation avec des recruteurs territoriaux ou hospitaliers en fonction des liens établis localement et de leurs besoins en compétences.

## DÉFENSE MOBILITÉ DISPOSE-T-IL DE SON PROPRE RÉSEAU D'ENTREPRISES ET D'OFFRES D'EMPLOIS ?

Nous travaillons avec un réseau de plus de 7 000 TPE/PME qui nous font confiance, et nous avons sensibilisé au recrutement des conjoints des grands groupes partenaires de Défense Mobilité, qui recrutent une centaine de conjoints chaque année. Ces recruteurs témoignent qu'au-delà des compétences techniques, les compétences comportementales, les « *soft skills* », souvent possédées par les conjoints de militaires, font par-

tie des compétences plébiscitées. Nous disposons également d'un « *Job Board* » où les employeurs peuvent déposer des offres et consulter une « *CVthèque* ». Nous invitons donc les conjoints accompagnés à y déposer leur CV. Défense Mobilité conduit actuellement une transformation numérique d'envergure qui améliorera en 2022 cet outil et les interactions avec les recruteurs.



*« Parce qu'au XXI<sup>ème</sup> siècle, votre épanouissement ne devrait pas passer toujours après celui de votre conjoint et parce que votre vie ne devrait pas entièrement dépendre de la sienne, nous nous devons d'agir. »*

La ministre des Armées Florence PARLY, s'adressant aux conjoints de militaires lors du rendez-vous digital plan Famille du 27 novembre 2020.

## La parole à ... M. Jean-Charles COTTEZ, directeur de projet plan Famille



La famille du militaire, la première, connaît les difficultés de l'absence et partage les contingences de la vie de militaire, notamment la mobilité et la disponibilité. Les conjoints, tout particulièrement, doivent concilier les contraintes qui en résultent avec leurs aspirations personnelles et professionnelles.

Une part importante du plan d'accompagnement des familles et d'amélioration des conditions de vie des militaires - que nous appelons tous le « *plan Famille* » - a pour but de limiter les effets de l'absence opérationnelle sur la famille, de l'aider à mieux vivre la mobilité et de lui faciliter l'accès aux aides et aux soutiens apportés par le ministère. Des efforts importants sont engagés dans de nombreux domaines : les décisions de mutation sont prises plus tôt, l'offre de logement est améliorée et étendue, les solutions de garde des 0-3 ans sont en augmentation très sensible...

À partir de 2018, les prestations d'accompagnement vers l'emploi dont bénéficient les conjoints ont été considérablement renforcées. Défense Mobilité leur propose des formations de plus en plus variées pour les aider à réaliser leur projet professionnel ou à rebondir après une mutation. Il est important que chacun le sache et s'en fasse l'écho. J'insiste sur ce point car j'estime qu'encore trop peu de conjoints passent la porte des antennes de Défense Mobilité et que le ministère le leur doit. La société évolue profondément, et à toute vitesse. Aujourd'hui, plus des trois quarts des conjoints de militaires ont une activité professionnelle ; et chacun, au sein du couple, espère pouvoir nourrir des ambitions professionnelles, si tel est son choix.

En étoffant encore son offre de formation et d'accompagnement, en simplifiant ses processus et en se mettant à l'écoute des conjoints qu'elle accompagne, Défense Mobilité apporte aujourd'hui des réponses claires à une attente forte : que l'activité professionnelle des conjoints soit légitimée et facilitée par tous au sein du ministère.

## LES 10 ANS DU SCA

L'année 2020 s'est clôturée par les traditionnelles cérémonies de la Saint Martin, saint patron du Commissariat des armées. Un événement concomitant avec la célébration de l'anniversaire des 10 ans du Service. L'occasion surtout de réunir les équipes des organismes du Commissariat autour de valeurs communes, qui unissent et fédèrent les femmes et les hommes œuvrant au quotidien au soutien de nos militaires. Partout, sur le territoire national et en OPEX, dans le strict respect des règles sanitaires, les différents chefs d'organisme du SCA ont honoré cet héritage. À travers ce florilège de clichés, pris au cours de ces rassemblements, le Service du commissariat des armées tient à remercier les 24 500 civils et militaires pour leur engagement constant.







RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 4 décembre 2020



**Ordre du jour n°29/2020**

Officiers, sous-officiers, officiers mariniers, militaires du rang et personnels civils du service du commissariat des armées,

En ce 4 décembre, dans des conditions particulières liées à la crise sanitaire, nous célébrons simultanément, en métropole comme au sein des forces de souveraineté, des forces prépositionnées et en tous lieux où le service du commissariat des armées est implanté, les dix ans de notre service, sous le patronage de Saint Martin de Tours. Nous commémorons chaque année notre saint patron dans un moment de cohésion et de rassemblement qui tire son sens du geste par lequel Saint Martin, à la porte d'Amiens, fit don de la moitié de son manteau à un pauvre transi de froid. La Saint-Martin de l'année 2020 n'est toutefois pas semblable aux autres : année des dix ans du service, elle est aussi celle où une crise pandémique aura soumis nos armées, comme le reste de la société, à une épreuve de résilience inédite. Plus que jamais, en 2020, le geste de Saint Martin est davantage qu'une simple référence historique ou une posture : il représente l'esprit de notre service.

Du soutien quotidien des unités stationnées sur le territoire national à celui des missions opérationnelles de nos forces, du terrain aux états-majors, le commissariat des armées est présent sous toutes les latitudes, partout où nos armées le sont. Dans un champ d'activités à caractère dual, notre service porte, dans son intégralité et sa diversité, la vocation militaire des combattants du soutien. Il constitue à ce titre l'une des expressions les plus marquantes de la singularité militaire au cœur de la vision stratégique du chef d'état-major de armées.

Service jeune aux missions pourtant séculaires, le SCA prouve chaque jour, depuis dix ans, son efficacité. Cette efficacité, il la doit en premier lieu à vous, au personnel qui le compose, de tous statuts, de toutes origines, présent au SCA pour une courte affectation ou de longues années. Depuis la création du service, vous vous êtes engagés sans réserve dans l'exécution de la mission, malgré les tensions RH et l'accroissement continu de l'activité. C'est souvent dans la difficulté que se révèlent les valeurs d'une communauté, ses plus beaux talents et les fondements de ses succès. A ce titre, la crise pandémique actuelle vient éclairer l'engagement, le sens du service et l'esprit de mission qui vous caractérisent. Votre comportement a suscité les éloges et la reconnaissance de notre ministre, des chefs d'états-majors et de l'ensemble de ceux que nous servons. S'ils ne constituent pas le moteur de notre action, ces témoignages reconnaissants viennent nous encourager à poursuivre dans cette voie.

Cette efficacité, le commissariat des armées la doit aussi à la pertinence d'un modèle désormais éprouvé. Système intégré, formant un tout homogène et réactif, le SCA regroupe l'ensemble des fonctions nécessaires au soutien des armées dans les domaines de l'administration générale et du soutien commun, allant de la conception de la politique de soutien jusqu'à la délivrance de celui-ci au plus près du terrain. Cette unité organique et fonctionnelle prend tout son sens dans sa parfaite intégration à la chaîne opérationnelle des armées et à l'environnement des bases de défense.

La Rome que servait notre saint patron ne s'est pas construite en un jour ; il en va de même du service dans lequel œuvre chacun d'entre vous. Je souhaiterais rendre ici un hommage appuyé à ses premiers architectes, le commissaire général PORCIN, qui a posé les premières pierres du service en 2010, et le commissaire général COFFIN, qui en a conçu et façonné la structure durant plus de six ans.

Nous leur devons, en associant l'ensemble de leurs collaborateurs, la construction d'un grand service interarmées, à travers des chantiers d'une nature et d'une ampleur inédites dans l'histoire

de l'administration militaire française, visant à interarmiser les organisations et les procédures dans des fonctions qui s'étaient jusqu'alors développées séparément au sein de chaque armée. L'intégration au service des groupements de soutien des bases de défense en 2014 a posé la pièce maîtresse de l'édifice que nous connaissons aujourd'hui. Tout comme un édifice repose sur sa pierre angulaire, la continuité du soutien au profit des forces ne pouvait être pleinement assurée que grâce à cette étape majeure. Comme pour les services interarmées qui nous ont précédé, cette cohérence organique a été gage de progrès et a permis l'émergence d'une communauté humaine tournée vers l'accomplissement d'un même but, impliquée entièrement dans la vie et le soutien des forces et leur apportant une expertise, un savoir-faire, celui de l'administration générale et du soutien commun.

Quatre années après l'intégration des GSBdD, le projet de service « SCA 22 » est venu renforcer le soutien de proximité et engager une étape majeure de la modernisation de l'administration militaire dans son acception la plus large. Pour la première fois depuis sa création, le service s'est engagé dans une transformation qui ne vise pas à réduire ses effectifs, mais à mieux remplir sa mission au profit des forces, en s'appuyant sur une loi de programmation militaire « à hauteur d'homme » qui lui en donne les moyens.

Malgré le contexte sanitaire, cette année des dix ans du service marque la concrétisation des grands projets de transformation avec la bascule vers l'avant de nos GSBdD reposant sur les pôles et le déploiement des espaces ATLAS, la création du GSBdD d'Île-de-France, la réalisation des mesures du Plan Famille, l'optimisation des procédures de changements de résidence, mais aussi la mise en concession de restaurants, les deux premières vagues réussies du déploiement de Source Solde, ou la mise en œuvre d'une nouvelle chaîne logistique de l'habillement dont les effets se ressentent dès maintenant sur le niveau de satisfaction des soutenus.

Les efforts que vous avez accomplis, et dont je mesure mieux que quiconque l'ampleur et le prix, portent leurs fruits. Je souhaite, solennellement, vous en remercier.

Le cap que nous suivons est le bon : nous continuons de progresser méthodiquement dans la bonne direction sans que les obstacles rencontrés aient fait dévier le navire. Le déroulement nominal du projet « SCA 22 », la résilience du service face à la crise sanitaire et son engagement opérationnel sans faille viennent confirmer, au moment où nous célébrons les dix ans du service, le bienfondé des décisions majeures qui ont été prises tout au long de ces années.

Ce jour de célébration des dix ans du SCA vous expose à la lumière. N'ayez pas peur d'être fiers du travail accompli. Soyez fiers de l'action que vous conduisez au quotidien, souvent dans l'ombre, au profit des forces et de nos administrés. Soyez fiers de la contribution essentielle que vous apportez collectivement au bon fonctionnement du ministère et de nos armées. Soyez fiers de vos métiers, des valeurs que vous portez et de la communauté humaine que vous formez, par-delà la diversité de vos statuts et de vos origines : soyez fiers de votre militarité, qui est avant tout un état d'esprit au service de la mission et de la Nation.

Le commissaire général hors classe Stéphane PIAT  
 Directeur central du service du commissariat des armées



VINCENNES





LYON



CLERMONT-FERRAND



PFC



PFAT



ISTRES SALON DE PROVENCE



DRAGUIGNAN



MONTAUBAN



CHARLEVILLE-MÉZIÈRES



PAU



TOURS

MAG SCA N°18  
SPÉCIAL 10 ANS DU SCA



MOTION DESIGN  
DE LA FRISE HISTORIQUE  
SPÉCIALE 10 ANS DU SCA



# LE COMMISSARIAT DES ARMÉES, ACTEUR MAJEUR DE L'ACTION MINISTÉRIELLE EN FAVEUR DES PME



Par le CRC1 Xavier GANDIOL, chef de la division des achats du CIMCI

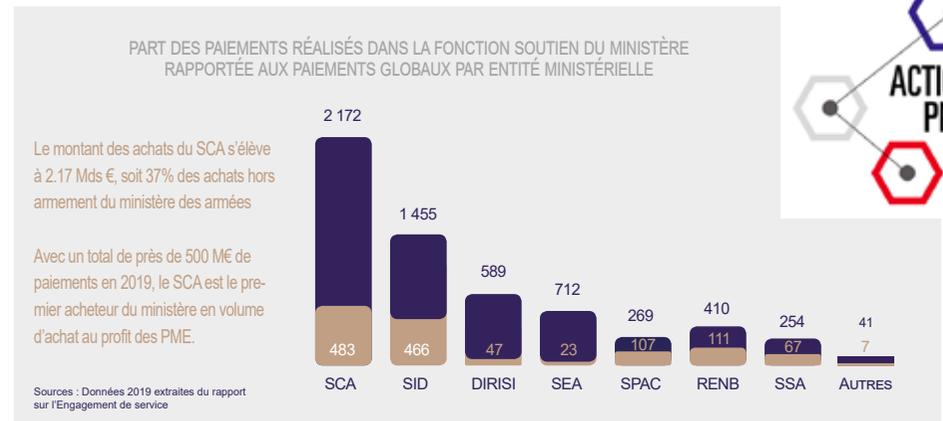
Le Service du commissariat des armées, avec près de 500 M€ de paiements effectués annuellement, est le premier « financeur » des PME au sein du ministère des Armées. Ce positionnement lui confère une responsabilité particulière, qu'il s'agisse de la mise en œuvre des politiques publiques en faveur des entreprises en général et des PME en particulier, mais également de la prise en compte des enjeux en matière de relance de l'économie, de préservation de la souveraineté nationale et de capacité de résilience.

## LES PME, FACTEURS DE PERFORMANCE

Les dix dernières années ont été marquées, au sein de l'ensemble des ministères, par un mouvement généralisé de globalisation, de mutualisation et de massification des achats qui a conduit à renforcer la vigilance quant à l'accès des PME à la commande publique. Le ministère des Armées a ainsi défini une stratégie ciblée en faveur des PME, qui s'est traduite par des engagements et actions concrètes au sein du Pacte Défense PME.

Le SCA participe activement à la mise en œuvre de cette stratégie. Son organisation, s'appuyant sur un maillage territorial unique (« Plateformes Commissariat zonales ») avec un principe de subsidiarité (acheteurs en GSBdD), favorise les achats de proximité auprès des PME et TPE locales, et par là même une réactivité conforme aux exigences du soutien des forces.

Le résultat de ces actions est significatif : plus de 50% des marchés passés par le SCA sont attribués



à des PME. Mais attribuer des marchés à des PME ne constitue pas un objectif en soi. C'est pour le SCA une condition nécessaire lui permettant d'exercer ses missions avec un niveau de performance conforme aux exigences des soutenus.

Il n'est pour autant pas question d'opposer PME

et grands groupes. Au contraire, chacune de ces catégories d'entreprises, en fonction de leurs spécificités, contribue à la performance du soutien assuré par le SCA.

De nombreux autres exemples montrent que les PME sont réactives, flexibles et en capacité de

## EXEMPLES

### ■ Restauration du personnel de l'opération SENTINELLE à Saint-Etienne (PFC Lyon)

Les deux titulaires du marché (ETHIC TABLE – entreprise d'insertion sociale implantée à Saint-Etienne et LAFARGUE, PME de 35 personnes située à Chaponost - 69) ont été retenus dans le cadre d'une consultation portée par la PFC Lyon, pour leur réactivité et leur adaptabilité.

**Adaptabilité** : ils ont su prendre en compte les spécificités des repas pour des personnels militaires actifs (apports caloriques, énergétiques ; repas à thèmes ; repas barbecue) et la contrainte de fournir tous les jours de l'année, sans discontinuité, dans la limite du budget alloué, tout en assurant une qualité des repas reconnue par les bénéficiaires.

**Réactivité** : durant le premier confinement, ils ont été capables de s'adapter aux changements de programme dus à l'arrivée des troupes de l'opération RESILIENCE et se sont pliés immédiatement aux contraintes liées à des équipements de cuisine insuffisants, en fournissant des étuves pour la réchauffe des plats dans les meilleures conditions.

### ■ Nouvel accord-cadre ministériel relatif à l'acquisition et à la livraison de fournitures et petits matériels de bureau au profit des armées, directions et services relevant du MinArm

Notifié par la PFC Sud le 21 décembre 2020 au groupement momentané d'entreprises solidaires « DEFENSE BUREAU ». Ce groupement est constitué de quinze PME qui, compte tenu de l'enjeu financier du marché, se sont associées pour pouvoir concurrencer les grands groupes.



proposer des tarifs adaptés à la réalité des besoins opérationnels et des situations locales.

Mais, pour bénéficier de leurs savoir-faire, outre le fait de veiller à ne pas les exclure d'une consultation du fait d'exigences non adaptées (un chiffre d'affaires exigé trop élevé par exemple), il convient de bien les connaître. Les acheteurs, notamment au sein des PFC<sup>1</sup>, en font aujourd'hui l'une des priorités de leurs actions via le « sourcing » qui fait désormais partie intégrante de leur métier. La participation à des salons professionnels ou à des forums permet aux PME d'identifier les besoins et les conditions d'accès aux marchés du ministère et aux acheteurs du SCA de trouver de potentiels nouveaux partenaires : l'ensemble contribue à ce « sourcing ». Mais cela ne suffit plus, il convient désormais d'aller encore plus loin.

### CONNAÎTRE SES FOURNISSEURS N'EST PLUS UN OBJECTIF, C'EST DEVENU UNE NÉCESSITÉ

La crise COVID-19 est un exemple significatif de cette connaissance indispensable de nos fournisseurs, et plus particulièrement des PME. Les difficultés d'approvisionnement des « articles barrières » (masques, gel hydro-alcoolique, gants notamment) n'ont pu être atténuées que par le recours à des PME avec lesquelles des relations de confiance avaient été nouées. Le maintien des prestations de soutien minimales (nettoyage des locaux, restauration, enlèvement des déchets, etc.) n'a pu être obtenu que par cette même relation de confiance. De mars à fin juillet 2020, 70% des achats des « articles barrières » - hors masques - ont été réalisés auprès de PME,

### PACTE DÉFENSE PME / ACTION PME

En novembre 2012, Jean-Yves LE DRIAN, alors ministre de la Défense, avait présenté le « Pacte Défense PME », comprenant 40 mesures visant à mieux prendre en compte les petites et moyennes entreprises dans les stratégies d'achat du ministère et à favoriser leur croissance tout en les accompagnant. En outre, il était aussi question de consolider le soutien financier aux entreprises innovantes.

Un quinquennat plus tard, et pour transformer l'essai, la ministre des Armées, Mme Florence PARLY, a dévoilé le nouveau plan « action PME » au bénéfice des PME et des entreprises de taille intermédiaire (ETI) afin d'apporter des réponses concrètes aux attentes qu'elles ont exprimées en matière d'accès aux marchés du ministère des Armées, de simplification des procédures, de financement, d'exportation et de coopération européenne.

soit 1,55 M€ sur un total de 2,22 M€. Pour ce qui concerne les MGP<sup>2</sup>, la quasi-totalité des achats a été réalisée auprès de PME, soit 9,5 M€ sur un total de 10 M€. Ces chiffres sont significatifs de l'apport des PME dans le soutien prodigué aux forces armées mais aussi de la capacité du SCA à en bénéficier.

À ce titre, le directeur central du SCA a récemment signé une « feuille de route » visant à renforcer l'identification et le suivi des fournisseurs du SCA qualifiés de stratégiques et/ou critiques (voir DÉFINITIONS).

### UNE DÉMARCHE BÉNÉFIQUE POUR TOUS

La bonne connaissance des fournisseurs favorise également les initiatives relatives à l'innovation. Par exemple, la réalisation d'un tissu spécifique « non feu » avec deux opérateurs économiques français ou la production de fibres avec des tisseurs se sont fondées sur le décret innovation appliqué par la PFC de Rambouillet.

Le professionnalisme en la matière facilite également l'application des mesures de la directive « Action PME », tel que l'accompagnement de ces entreprises à l'export via l'attribution de labels « fournisseurs du ministère des Armées ».

Ainsi, le SCA a-t-il attribué 70 labels à des entreprises françaises, majoritairement des PME relevant du segment « Habillement », devenant l'organisme ayant attribué la majorité des labels au ministère.

L'ensemble de ces actions n'a pu, ne peut et ne pourra être mené que grâce au maintien d'un haut niveau de professionnalisme parmi l'ensemble des acteurs de la fonction achat du SCA, incluant acheteurs et prescripteurs. Ce binôme constitue le socle de la performance dans les achats et, au cas d'espèce, de la mise en œuvre de la politique en faveur des PME.

<sup>1</sup> PFC : Plateformes Commissariat

<sup>2</sup> MGP : masques grand public

### VERBATIM CC6

Le 18 janvier, l'ingénieur en chef de l'armement Nassima AUVRAY, Conseillère Innovation (CC6) au cabinet de la ministre des Armées, s'est rendue sur le site de Rambouillet afin de rencontrer les différents acteurs du Commissariat des armées œuvrant dans les domaines intéressant son champ d'expertise : numérique, achats et coopération avec les PME, innovation.

## [POINT PRESSE]

### LE SCA, ACTEUR MAJEUR DE L'ACTION MINISTÉRIELLE EN FAVEUR DES PME

Le 4 février, lors du point presse hebdomadaire du ministère des Armées, M. Hervé GRANDJEAN, porte-parole du ministère, est revenu sur la thématique très actuelle de l'action du ministère en faveur des PME, devant un public restreint de journalistes afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur. L'occasion pour le CRC1 Xavier GANDIOL, chef de la division des achats du Centre Interarmées du soutien Métiers et Contrôle Interne (CIMCI), de rappeler en quoi le SCA est un acteur majeur de l'action ministérielle en faveur des PME. Le détail de cette intervention est consultable sur le site Intradef du Service (05/02/2021).

## DÉFINITIONS

### FOURNISSEUR STRATÉGIQUE ET ENJEUX DE SOUVERAINETÉ NATIONALE ET DE RÉVERSIBILITÉ

La capacité opérationnelle des forces armées ne saurait évidemment être remise en cause du fait de la défaillance d'un prestataire ou de la dépendance à un prestataire étranger. Le SCA se doit d'identifier ses fournisseurs stratégiques, d'être en capacité d'anticiper les risques que cette situation peut générer pour l'exercice des missions du SCA et de prendre les mesures permettant de supprimer ou réduire la probabilité de survenance de ces risques.

### FOURNISSEUR CRITIQUE ET DÉPENDANCE

Certaines PME rencontrent des difficultés car leur chiffre d'affaires dépend pour une trop grande proportion des commandes du ministère et du SCA en particulier. Cette dépendance peut conduire à des situations dramatiques. Ainsi le SCA, via la PFC de Rambouillet et le CIEC (Centre Interarmées du soutien Équipements Commissariat), a dû intervenir pour sauver une PME française (acteur phare de l'innovation pour les gants tactiles au profit des pilotes de chasse) en lui permettant d'obtenir une garantie bancaire. De manière plus générale, la PFC de Rambouillet, toujours en lien avec le CIEC, prescripteur dans le domaine de l'habillement, a organisé pendant la crise COVID-19 un entretien individuel avec chacun de ses fournisseurs afin d'évaluer les conséquences de la crise sanitaire sur leur santé financière. 3,7 M€ de commandes ont été lancées et ont permis de maintenir l'activité du secteur.

# PRÉVENTION DE LA FRAUDE UN CONTRÔLE INTERNE RÉNOVÉ

Par le commissaire général Jean-François HIAUX, sous-directeur Métiers

Par les responsabilités qui lui sont confiées, le Service du commissariat des armées porte une large part de la modernisation et de l'amélioration de la performance de l'administration générale et du soutien commun. Il lui incombe aussi de garantir la sécurité de ses activités et de la régularité de ses comptes notamment en luttant de manière permanente contre les fraudes.



La mission de prévention contre la fraude est ancienne. Elle est aussi en quelque sorte « sacrée » dans le service de la République car elle est due au pays comme à ses armées.

Il faut citer le mot de Jean Jaurès :  
« *Le serviteur de l'Etat porte une forte responsabilité dans son activité car c'est lui qui dépense l'impôt* ».

Nos concitoyens nous confient des crédits et des biens. Nous leur devons un emploi intègre de ces ressources.

De même, les forces attendent de nous tout le potentiel du soutien pour les opérations militaires. Là encore, nous devons leur garantir la totale disponibilité sanctuarisée des crédits et des biens.

Aussi, lorsque le directeur central m'a confié la fonction de responsable de la lutte contre la fraude, je n'ai eu qu'à formaliser ce que mes anciens ont conduit sur plusieurs siècles et ordonner, pour un dispositif simple et efficace, notre contrôle interne

renouvelé dans un cadre que je me propose de décrire brièvement.

## LE CADRE GÉNÉRAL DE LA DÉMARCHE

### Le code ministériel de conduite des atteintes à la probité

La ministre des Armées a approuvé, en décembre 2020, le code de prévention des atteintes à la probité du ministère présenté par le référent ministériel déontologue, alerte et anticorruption. Le ministère est le premier à se doter d'un tel texte fondamental, indispensable à la mise en place d'un dispositif anticorruption qui s'inscrit dans le Plan national de lutte contre la corruption. Il répond également aux exigences imposées aux grandes entreprises et aux administrations par la Loi Sapin II, en suivant les recommandations de l'Agence Française Anti-corruption (AFA).

**Notre démarche s'inscrit dans ce dispositif.**

### Le contrôle interne renouvelé

Le contrôle interne est l'un des trois outils du système de management intégré (SMI) du Service (avec le contrôle de gestion et la qualité). Outre le bon fonctionnement de notre Service, l'un des fondements essentiels du contrôle interne est de protéger l'intégrité des actifs tout au long de leurs cycles de vie dans l'administration en se prémunissant des détournements, vols, malversations et d'assurer la fiabilité des informations comptables qui doivent rester exhaustives et vérifiables.

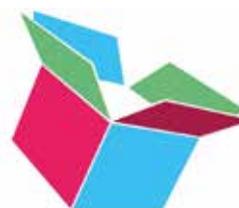
**La prévention de la fraude répond à cet objectif de contrôle interne.**

Probité, déontologie, transparence et contrôle interne sont donc les différents moteurs de la

« *Fraus omnia corrumpit* »  
(la fraude corrompt tout)

démarche qu'il nous revient d'outiller simplement et efficacement.

## LA BOITE À OUTILS



Pour faciliter l'application par chacun des acteurs du SCA et éviter à chaque établissement d'être tenu de générer son propre dispositif, la démarche a été normée.

### Les domaines concernés

Au total, cinq domaines génériques sont couverts :

- les trésoreries militaires
- la restauration, l'hôtellerie, l'hébergement et les loisirs
- la gestion logistique des biens (GLB)
- les achats
- le transport.

Les domaines de la solde et des frais de déplacements seront traités par les directives respectives du CISAP (Centre Interarmées du Soutien de l'Administration du Personnel) et du CIMob (Centre Interarmées du soutien de la Mobilité).

### Au centre du dispositif : la fiche de risque

Le dispositif s'appuie sur l'expertise des Centres Interarmées du Soutien (CIS) et sur des fiches de risque destinées aux opérateurs.

Dans cette fiche de risque, chaque CIS :

- établit une cartographie des risques d'où il tire les occurrences de risque de fraude clairement énoncées
- rassemble les textes de référence pour l'activité considérée
- établit un plan de contrôle indiquant obligatoirement un responsable, les objectifs et la périodicité du contrôle
- élabore la fiche de tâche du contrôle exercé permettant de définir une check-list simple, décrivant le pas à pas du contrôle
- décrit le reporting du contrôle sous format dématérialisé via le SIAGIR ou sur un document dédié
- prévoit un dispositif d'alerte dès lors que le plan de contrôle ou le reporting ne sont plus respectés.



### L'articulation du dispositif

Deux textes vont permettre d'aider les établissements dans la démarche :

- une directive qui donne les objectifs à atteindre et rassemble les fiches de risque décrites plus haut
- un schéma directeur complétant la directive et donnant les orientations (intentions stratégiques du Service) pour une vision prospective à partager entre tous les acteurs.

## LA MISE EN ŒUVRE

### « On n'ajoute pas des strates réglementaires »



Il ne s'agit pas de générer des tâches supplémentaires, mais de mettre en forme nos obligations pérennes à travers des objectifs et des procédures clairement définis et partagés.

### « Tous sur le pont ! »

Chaque chef d'organisme, chaque membre de son équipe d'encadrement, chaque acteur doit participer à cette action permanente.

### L'effectivité des mesures et le retour d'expérience

En octobre prochain, un premier retour d'expérience sera conduit pour s'assurer de la bonne application des dispositions prescrites et enrichir les documents à partir des meilleures pratiques. Il faudra donc tous ensemble garantir l'effectivité des mesures prises et cerner les plus efficaces d'entre elles.

Un schéma directeur de prévention de la fraude a été signé par le directeur central en février 2021, prévoyant la mise en place de directives. Elles prennent la forme d'un mémento d'appui à la mise en œuvre, avec des fiches de risques élaborées par les centres interarmées du soutien. Ce mémento est mis en ligne sur le site Intradef du Service : <https://portail-commissariat.intradef.gouv.fr/contrôle-interne>.



## EN CONCLUSION

J'insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas d'ajouter des règles supplémentaires, mais de revitaliser une démarche collective que chacun, sous l'autorité et la responsabilité de son chef d'organisme, exerce, doit exercer, avec le souci du compte rendu systématique.

Je le répète également : nous devons cette vigilance constante tant à nos concitoyens qui nous allouent nos ressources qu'aux forces qu'il nous revient de soutenir dans leurs engagements opérationnels avec tous nos moyens. Il y va enfin de l'image du SCA comme du respect de nos anciens, au service de l'administration générale et du soutien commun depuis plusieurs siècles. A nos anciens, nous ne devons rien de moins que l'exemplarité.



Le gilet SMB porté par des militaires lors de l'opération de la force Barkhane dans le Liptako en 2019 © Olivier LE COMTE/ECPAD/DEFENSE

## LES GRANDES ÉVOLUTIONS DE L'HABILLEMENT

« Au service d'un combattant opérationnel, un habillement moderne »

L'habillement est une fonction historique du Commissariat des armées. Elle revêt depuis toujours un enjeu opérationnel, identitaire et professionnel fort en concourant à la capacité opérationnelle des militaires et témoigne de leur fierté légitime d'appartenir à une communauté d'hommes et de femmes au service de la sécurité de leurs concitoyens. La qualité des effets et du service offert traduit l'attention portée par le commandement au personnel militaire.

Afin de répondre aux besoins des forces, le SCA s'est engagé depuis plusieurs années dans un chantier global de modernisation, de simplification et d'amélioration de la fonction habillement, à travers des projets ambitieux, qui ont abouti à des réalisations concrètes.

Pour n'en citer que quelques-uns : sur le plan logistique, un ELoCA de nouvelle génération a été inauguré à Châtres à la fin de l'année 2019 ; sur le versant numérique, le déploiement du portail e-Habillement a débuté en juin 2020 ; concernant l'objectif de proximité, environ 200 espaces ATLAS maillent aujourd'hui l'ensemble du territoire. Enfin, de nouveaux équipements sont développés, en cohérence avec les politiques d'habillement des différents armées et services.



Le gilet SMB porté par des militaires lors de l'opération de la force Barkhane dans le Liptako en 2019 © Olivier LE COMTE/ECPAD/DEFENSE

## 1 | DES POLITIQUES D'HABILLEMENT SPÉCIFIQUES, ILLUSTRANT LES INTENTIONS STRATÉGIQUES DU COMMANDEMENT

### Armée de Terre : le soldat placé au cœur du système d'arme

Depuis plusieurs années, l'EMAT<sup>1</sup> a développé une politique habillement claire et cohérente, articulée autour de trois principes :

- La séparation des effets en deux champs : opérationnel et identitaire.
- La prépondérance des équipements individuels du combattant (EIC).
- Le glissement de l'habillement dans le domaine capacitaire, avec des articles à haute valeur technologique.

L'armée de Terre a placé le soldat au cœur de son système d'arme et a pu conquérir la ressource budgétaire nécessaire à la montée en gamme technique de certains équipements (structure modulaire balistique - SMB, treillis F3, tenue de sport rénovée - TSR).

Au-delà des acquis de la LPM<sup>2</sup>, l'armée de Terre conserve des attentes fortes et souhaite poursuivre la montée en puissance des équipements capacitaires et s'inscrire dans un cycle court d'évolution des produits.

Le programme FELIn, initié en 2004, a longtemps constitué le principal vecteur d'évolution des équipements du combattant. Il a notamment permis le développement de la SMB et du treillis F3. Grâce à son approche intégrée en matière de vêtements et d'équipements de protection, il a permis d'initier le développement des équipements individuels du combattant (EIC) sous forme de systèmes d'équipements globaux et cohérents. C'est désormais le « partenariat » EMAT-SCA qui joue un rôle majeur avec un processus collaboratif de mise au point et d'adoption des EIC. Au combattant FELIn d'origine a ainsi succédé le Combattant 2020 pour tous les soldats des forces terrestres, tandis que se prépare le Combattant 2030.

#### Principaux axes d'évolution

- 2008-2016 : FELIn V1.1 et V1.2 et « bond » qualitatif du Combattant « Afghanistan » (LPM 2012-18)
- 2016-2025 : FELIn V1.3 pour les unités d'infanterie, généralisé à l'ensemble des forces terrestres avec le concept de Combattant 2020 (accent mis sur la protection et la mobilité / LPM 19-25)
- 2026-2032 : Combattant 2030
- 2033-2040 : Combattant TITAN

Aujourd'hui, l'effort est mis sur l'ergonomie, l'allègement et la modularité mais aussi sur la cohérence avec les matériels majeurs de l'armée de Terre dans le but d'améliorer la capacité opérationnelle du combattant.

<sup>1</sup> EMAT : état-major de l'armée de Terre

<sup>2</sup> LPM : Loi de programmation militaire 2019-2025



La tenue de sport rénovée - TSR



La tenue de combat F3© Olivier LE COMTE/ECPAD/DEFENS

## LE COMBATTANT 2020

**LE TREILLIS F3**

- Futur treillis de l'armée de Terre
- Adapté aux menaces actuelles et résistant au feu
- Compatible avec tous les équipements de combat
- 2 tissus (été et hiver) et 2 bariolages (centre-Europe et désert)

**COUTEAU**

- Résistant, ergonomique et polyvalent
- 3 fonctions : combat, assistance et vie en campagne

**HK 416 F**

- Fusil au calibre OTAN 5,56 mm
- Une version standard pour les troupes débarquées et une version courte pour les troupes embarquées et ou unités engagées PROTERRE
- Plus ergonomique, autonomie accrue (10 chargeurs de 30 cartouches), nombreux accessoires compatibles (sangle ISTC, poignée de tir amovible, bipied, baïonnette, lance-grenade...)

**ENSEMBLE INTEMPÉRIES**

- Veste et pantalon
- 2 types modèles : un pour le combat débarqué et la brigade d'infanterie de montagne, l'autre commun à l'armée de Terre
- Plus léger, plus compact, plus confortable, moins bruyant
- Compatible avec l'ensemble des équipements de combat

**EQUIPEMENTS CONTRE LE FROID**

- Sous-vêtements de type Ullfrotte (haut et bas), bonnet et sous-gants
- Plus performants et confortables, respirabilité plus importante

**MUSETTE DE COMBAT**

- 2 modèles : un pour la montagne et le combat débarqué, un commun à l'armée de Terre
- Contenance 45 litres
- Ergonomie et modularité améliorées

**LUNETTES BALISTIQUES**

- Protection des yeux contre les impacts, la poussière et le soleil
- Possibilité d'insérer des correctifs oculaires du service de santé des armées

**CASQUE COMPOSITE**

- Pour chaque soldat de la force opérationnelle terrestre

**BOUCHONS ANTI-BRUIT**

- Meilleure protection auriculaire
- Tenue améliorée du bouchon dans le conduit auditif
- 2 niveaux de protection

**LA STRUCTURE MODULAIRE BALISTIQUE (SMB)**

- Gilet individuel et personnalisable conçu pour FELIN et généralisé à la force opérationnelle terrestre
- Adapté à l'ensemble des missions (plus ergonomique, niveau de protection adaptable)
- Résiste aux impacts de calibre 7,62 mm perforant
- 12 kg

**GANTS DE COMBAT**

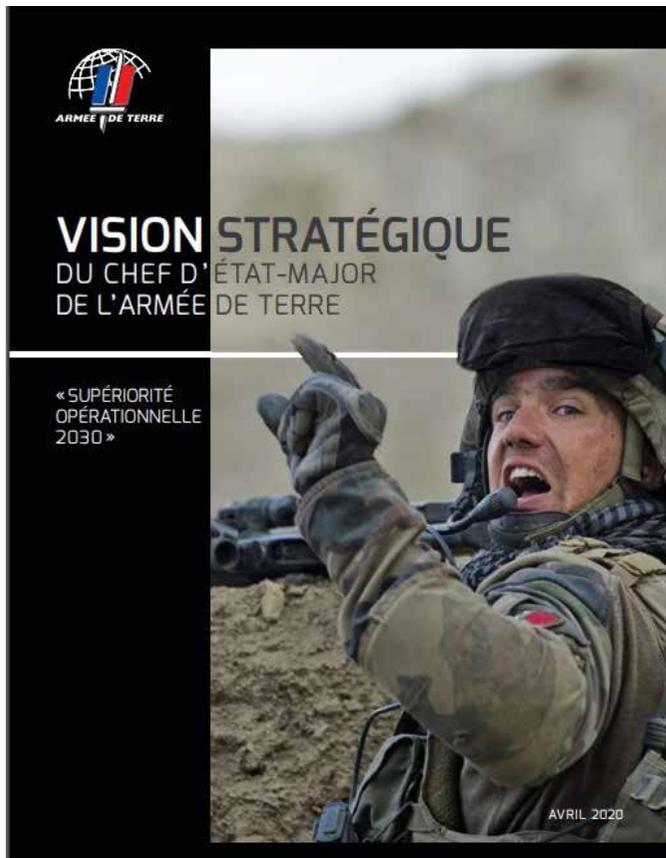
- Protection renforcée des mains
- Ergonomie adaptée au tir
- Compatibles avec l'utilisation d'écrans tactiles

**PONCHO**

- Complémentaire de l'ensemble intempéries NG
- Camouflage complémentaire
- Capacité d'abri de fortune

**CHAUSSURES DE COMBAT**

- 2 modèles : pour les milieux chauds et les milieux tempérés
- Adaptées aux contraintes des engagements opérationnels
- Une paire de chaque modèle par soldat



## Armée de l'Air et de l'Espace : équiper le combattant, le spécialiste et l'aviateur

La politique d'habillement définie en 2019 par l'EMAA (aujourd'hui EMAAE) met en exergue trois dimensions dans l'équipement du personnel militaire : le combattant, le spécialiste et l'aviateur. Elle souligne la nécessité de disposer d'un paquetage performant et complet, selon une logique de juste besoin et lui permettant d'assurer ses missions en tout temps et en tout lieu.

Cette politique se traduit par des besoins d'amélioration du paquetage de combat (« fond de sac »), des moyens d'instruction (effets TIOR - Techniques d'Interventions Opérationnelles Rapprochées) et de protection. La diversité des missions des aviateurs conduit également à prendre en compte différents besoins de spécialité.

À ces effets opérationnels, s'ajoutent des besoins en effets de service courant qui visent à renforcer l'identité de l'aviateur et à promouvoir les changements récents telle que la création de l'armée de l'Air et de l'Espace.

### Les principales évolutions

- **En cours**  
Délivrance de la tenue T4S2 zone chaude à tous les aviateurs
- **À venir**  
Tenues ETHFS (Equipage de transport hélicoptère des forces spéciales) NG - ou tenue FSA (Nouvelle tenue, Forces Spéciales Air) - tenue mécanicien allégée (en développement).

### Les principaux équipements individuels du combattant (EIC)

- **En service**  
SMB/E, bouchons auriculaires NG, treillis F3, gants de combat NG, couteau de combat, d'assistance et de vie en campagne (CAC), sous-vêtements techniques.
- **À venir prochainement**  
Ensemble intempérie TTA NG (Toutes Armes, Nouvelle Génération), chemise tactique zone enneigée, casque TAP (Troupes AéroPortées) F3.
- **À venir à moyen terme**  
Veste thermique, ensemble de couchage nouvelle génération (avec matelas et bâche), lampe frontale NG.
- **En développement**  
Sac modulaire de combat, poncho, sur-gants, casque nouvelle génération, effets spécifiques pour les milieux jungle et grand froid, etc.



Photo © S.Lafargue  
Armée de l'Air et de l'Espace

### Marine nationale : un besoin programmé par populations cibles et types de missions

La Marine nationale a initié depuis 2019 un travail de fond visant à définir et prioriser son besoin en équipement pour les années à venir. Ce travail de rationalisation, accompagné par le SCA, s'est traduit par la diffusion d'une première version de la politique « habillage » de la Marine à l'été 2020.

L'objectif est de passer d'une logique de commande en opportunité à une véritable programmation du besoin par populations cibles et types de missions. Sur le plan technique, il s'agit aussi de prévoir la mise à niveau de plusieurs types d'effets équipant les marins afin de mieux les préparer aux conditions de leurs engagements prévisibles à court et moyen termes.

À cet égard, les besoins exprimés par la Marine s'articulent autour de trois principaux axes d'effort :

- La priorité absolue est donnée à l'équipement en effets à vocation opérationnelle ou nécessaires à la préparation des unités ou formations de combat.
- Mise à niveau des dotations en effets de combat des personnels dont les missions et les conditions d'engagement ont sensiblement évolué ces dernières années (fusiliers-marins, plongeurs démineurs, brigades de protection) notamment dans les domaines de la protection des navires, de la lutte contre la piraterie et des opérations de contre-terrorisme.
- Pourvoir à l'équipement des élèves en écoles de formation à travers la mise à disposition d'effets (lots collectifs) répondant davantage à l'évolution des formations dispensées (développement de la rusticité, perfectionnement des techniques de vie en campagne).

Dès la gestion 2020, le SCA a initié l'équipement d'une partie des fusiliers-marins et des plongeurs-démineurs sur la base des effets « fond de sac » jugés prioritaires. Cette mesure vient compléter les actions engagées depuis septembre 2018 pour l'équipement des fusiliers-marins en effets balistiques et en effets individuels du combattant. Elle se poursuit à travers l'étude du financement d'équipements supplémentaires destinés à compléter ces premières réalisations. L'entrée en service d'un nouveau modèle de chaussures nautiques est ainsi prévue pour 2022 au profit des fusiliers-marins.



Départ de la compagnie de fusiliers marins de Cherbourg part en raid nautique le 5 février 2020 à Cherbourg-en-Cotentin © Marine nationale



© Marine nationale

L'arrivée d'un nouveau casque multi-missions, plus adapté aux interventions en milieu maritime et destiné à améliorer la protection des brigades de protection embarquées sera effective en 2022.

Les améliorations souhaitées devront être complétées par une réflexion de fond sur le besoin en

équipements balistiques des marins. Ce travail sera conduit dans le courant de l'année 2021, avec l'arrivée des premiers gilets modulaires balistiques pour la Marine.

La montée en gamme des effets de mer constitue la deuxième priorité formulée par la Marine.

L'objectif poursuivi est double :

Améliorer les conditions d'exercice du métier à la mer à travers l'acquisition d'effets offrant une meilleure protection des marins contre les intempéries en zones de manœuvre et de quart passerelle (tenues de mer NG, bottes « Grizzly », tenues de pont d'envol, équipements divers de protection).

L'entrée en service d'un nouveau modèle de chaussures de sécurité bénéficiant de protections renforcées (semelles anti-glisser) et compatible avec un emploi en milieu maritime tout en répondant à des conditions de port plus adaptées. L'équipement des marins d'ALAVIA interviendra dès 2021 avant que ce nouveau modèle ne soit généralisé à l'ensemble des marins à compter de 2022 :

- 2022 : ouverture du renouvellement aux nouveaux embarqués.
- 2023 : généralisation à tous les marins.

De façon similaire, l'amélioration de l'équipement du personnel de piste doit être prise en compte (nouvelles collections d'effets destinées à mieux protéger le personnel exposé aux intempéries et aux différents types de risques liés aux interventions devant être menées sur les plateformes aéronautiques).

Les premières livraisons concernant des ensembles « haute visibilité » (parkas et vestes) ainsi que des maillots de pont d'envol interviendront dès 2021, ces remises à niveau ayant vocation à être poursuivies en 2022.

Enfin, la Marine nationale réitère son besoin de revoir à la baisse la dotation en tenues de combat F3 (prévision d'équipement de 36 000 marins) afin de n'équiper que le personnel dont le métier requiert ce type d'équipement (soit 4 072 personnels militaires) et, ainsi, de réallouer la ressource dégagée au financement des priorités décrites *supra*.

**Les services : relever les défis de l'intensification des mobilisations et de l'intégration du soutien aux unités**

Les services formulent également des politiques

d'habillement spécifiques, en adéquation avec les missions pour lesquelles elles sont mobilisées et les intentions stratégiques du commandement.

Par exemple, concernant le Service de santé des armées, l'augmentation de la préparation opérationnelle des forces au sein des armées (notamment l'armée de Terre) engendre un besoin supplémentaire en effets opérationnels à caractère générique au profit du personnel de la médecine des forces, appelé à soutenir au plus près des unités déployées sur le terrain.

L'objectif du SSA est de mettre à niveau les dotations en effets de combat du personnel affecté au sein de la médecine des forces afin de garantir aux équipes déployées un équipement répondant aux mêmes standards quantitatifs et qualitatifs que ceux des unités soutenues.

Il s'agit de faciliter l'intégration du soutien santé à la manœuvre d'ensemble des unités. Les besoins portent sur la dotation de la médecine des forces à partir des éléments demandés ou déjà perçus par l'armée de Terre dans le cadre du concept Combattant 2020 (poncho NG, sur-gants, chaussures de combat trek chaudes, sac de couchage zone chaude, etc.). Il s'agit également de revoir à la hausse certaines quantités d'effets d'habillement (tenues de combat T4S2 par exemple).



Présentation des équipements de montagne par la 27<sup>ème</sup> BIM, lors du point presse délocalisé à Varcès le 11 mars 2021

Cette approche s'inscrit en cohérence avec la logique de rapprochement soutenus-soutenus définie par le CEMA en août 2018 et la généralisation du concept de formation hébergeante entre l'armée de Terre et le SSA.

Le second axe d'effort du SSA porte sur l'équipement de l'encadrement et des élèves des écoles militaires de santé de Lyon-Bron afin de répondre aux exigences liées à leur formation militaire (tenue de sport renouvelée, petits équipements de protection).

Il s'agit également d'un vecteur, parmi d'autres, de fidélisation des recrues et du renforcement de l'attractivité du SSA dans un contexte de forte concurrence des secteurs privé et public dans le domaine médical.

De la même façon, le Service de l'énergie opérationnelle (SEO) s'inscrit, du fait de ses missions, dans les pas de la politique habillement de l'armée de Terre. Sauf exception et dans une logique de cohérence, son objectif est de bénéficier des mêmes évolutions dont bénéficient les logisticiens de l'armée de Terre. Le SEO bénéficiera également de la TSR.

Au-delà de ces convergences, le SEO se distingue par quelques effets de spécialités, dont la combinaison pétrolière qui vient d'entrer en service après plusieurs années de développement.

Le Commissariat des armées, grâce au travail de son Centre Interarmées du soutien Équipements Commissariat (CIEC) et de ses différents collaborateurs (au sein des armées, mais aussi des PME et autres prestataires et fournisseurs extérieurs), est à la manœuvre pour accompagner les armées dans leur vision pluriannuelle et répondre efficacement aux besoins des forces.

Afin de renforcer la qualité de service rendu, des leviers logistiques, numériques et d'amélioration du soutien de proximité ont été mis en place. Retour sur les bénéfices apportés par la modernisation de l'ELoCA de Châtres et par la mise en service du portail e-Habillement.

## 2 | UNE FILIÈRE MAJEURE DU SOUTIEN QUI CONFIRME SON RÉTABLISSEMENT ET SA MODERNISATION

### Sur le plan logistique, l'ELoCA de Châtres illustre le renouveau du soutien

Illustration concrète de la modernisation du SCA, l'entrepôt de nouvelle génération (« Châtres nouvelle génération ») a été inauguré par la ministre des Armées à la fin de l'année 2019.

Le directeur central du Service du commissariat des armées, le CRGHC Stéphane PIAT, a tenu à rappeler que la capacité de stockage et de production du nouvel ELoCA étaient inédites : « On devrait être capable de traiter 10 000 lignes de commande par jour et de sortir 6 000 colis, contre 2 500 lignes et 1 500 colis par jour auparavant ».

La mise en production de cette nouvelle plateforme logistique a coïncidé avec l'arrivée des effets nouvelle génération (TSR, gants de combat, sous-vêtements temps froid techniques, CAC, etc.) dont elle favorise le déploiement rapide auprès des forces.

Ce projet s'inscrit pleinement dans l'esprit de la LPM à hauteur d'homme, garantissant le financement des équipements du combattant et la modernisation des outils logistiques du Service. Fort de ses cinq alvéoles dédiées au stockage et de sa chaîne de préparation de commandes, l'ELoCA rassemble automatisation, numérisation et système mécanique.

Un challenge fonctionnel, humain et technique relevé grâce à la mobilisation des équipes du Commissariat des armées.

### Sur le plan numérique, le portail e-Habillement simplifie le quotidien des militaires

La mise en place de la plateforme e-Habillement, inaugurée par l'armée de l'Air et de l'Espace en juillet 2020, illustre l'engagement résolu du SCA dans la digitalisation de la filière habillement. Inspirée des meilleurs standards du e-commerce, elle va être déployée progressivement au profit de tous les militaires d'active et de réserve des armées, directions

et services, sous la forme d'un portail, accessible par Internet et permettant de commander ses effets militaires 7j/7, 24h/24.

« Le dispositif e-Habillement est un projet ambitieux, innovant et va vraiment transformer, même révolutionner nos pratiques. Adossée au nouvel ELoCA de Châtres, cette plateforme digitale de commande en ligne, accessible 24h/24, 7j/7, pourra traiter 4 500 colis par jour et assurer une livraison dans les 8 jours, ce qui est absolument remarquable. En outre, ce dispositif permettra bien sûr au SCA de mieux dimensionner les approvisionnements en connaissant de manière plus fine les consommations et les demandes. »

Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, le 9 juillet 2020 sur la base aérienne de Villacoublay

Concrètement, après s'être connecté à l'adresse [habillement.defense.gouv.fr](http://habillement.defense.gouv.fr), le soutenu devra créer son compte MinDef Connect avec son adresse mail personnelle (accessible sur Internet). Chaque militaire pourra ensuite consulter le catalogue d'effets, la disponibilité des articles, son nombre de points et commander depuis son téléphone, sa tablette, son ordinateur. Le suivi de la commande offre également une excellente traçabilité : un mail de confirmation de commande est envoyé et l'état de la commande est visible sur le portail ainsi que sur la boîte mail personnelle. Les délais de livraison sont courts (8 jours après au plus tard) et le colis est livré à l'espace ATLAS ou au magasin habillement du GSBdD.



### 3 | BILAN : UNE FILIÈRE AU RENDEZ-VOUS DE LA SATISFACTION DES ARMÉES ET DES SERVICES

#### Une qualité des effets garantie par le travail des experts du SCA

Afin de garantir la qualité des effets d'habillement, le Service du commissariat des armées envoie régulièrement ses propres techniciens pour effectuer des vérifications techniques. Des spécialistes du CIEC valident par exemple les lots de casques de combat FELIn qui équipent les soldats français en opération. Des examens qualitatifs, effectués selon la notice technique, sont alors mis en place : tous les points clés de l'article (aspect général, finition, éléments connexes du système de rétention du casque) sont vérifiés à chaque réception de lot, quel que soit le casque.

Le Commissariat des armées dispose de son propre laboratoire (le LABOCA d'Angers). Les articles devenant aujourd'hui de plus en plus techniques, le ministère se doit de garantir leur qualité. C'est au département de physique/chimie industriel que sont contrôlés les effets d'habillement et de protection du combattant.



Analyses balistiques et textiles réalisées au laboratoire du Service du commissariat des armées (LABOCA) d'Angers  
Photo © A. Thomas-Trophime/DICOD/2018

## FOCUS COVID-19 ET RÉSILIENCE DU SOUTIEN L'ELoCA DE CHÂTRES S'ILLUSTRE PAR SA CAPACITÉ D'ADAPTATION

Le personnel du Commissariat des armées joue un rôle particulier dans la crise actuelle en garantissant aux armées et aux autres services du ministère la résilience du soutien dont ils ont besoin pour agir et assurer la continuité de leurs missions opérationnelles.

Malgré le contexte, l'ouverture de la distribution de trois premiers effets NG attendus par l'armée de Terre a été maintenue. Ils sont destinés en priorité à la force opérationnelle projetable, puis au socle et enfin à la réserve. La délivrance dans les temps est le fruit du travail conjoint de multiples organismes du SCA et de l'armée de Terre : ORF (Officier Responsable Filière) habillement, EMAT, CIEC, B-LOG (Bureau LOGistique), CIMCI et ELoCA de Châtres.

En effet, compte tenu du contexte sanitaire, la filière habillement a dû recentrer son activité sur les priorités des armées et services, à savoir la délivrance des effets opérationnels ou destinés aux soutenus ayant vocation à être mutés outre-mer à l'été 2020. Ainsi, au début de la pandémie, l'ELoCA de Châtres a reconfiguré son activité sur une équipe, entièrement dédiée à l'atteinte de ces objectifs. Couplée à l'outil e-Habillement, cette belle réalisation ouvre définitivement la porte à la modernisation du soutien habillement.



Analyses balistiques et textiles réalisées au laboratoire du Service du Commissariat des armées (LABOCA) d'Angers  
Photo © A. Thomas-Trophime/DICOD/2018

Des essais balistiques sur les casques de combat sont par exemple effectués : la non-perforation du casque est alors vérifiée (mesure d'une éventuelle déformation sur la tête). Autre exemple avec les gilets pare-balles, dont la conformité de la protection doit être validée (la balle doit être arrêtée par la plaque et la déformation arrière doit être inférieure à une valeur critique au-delà de laquelle cela génère des risques mortels pour le combattant). Ces tests sont primordiaux et réalisés à chaque réception de lots. Si un article est non-conforme, le lot entier est rejeté. Des exigences fortes, entièrement justifiées par la vocation opérationnelle de ces équipements : « *Dans ce domaine, on n'a pas le droit à l'erreur. Des personnes portent ces protections, on est donc très rigoureux sur les résultats rendus et on fait très attention* ». M. Emmanuel, responsable technique balistique-cuir à l'ELoCA d'Angers.

Au quotidien, toute la protection individuelle du combattant est ainsi passée au crible dans les tunnels de tir : casques, gilets pare-balles, tenues de démineurs, mais aussi les protections oculaires.

Du côté du textile, les techniciens préparent des échantillons de tissus qui constitueront les treillis des soldats, eux aussi soumis à un cahier des charges très strict. Des tests de résistance à l'attraction ainsi qu'à la déchirure sont effectués. Une nécessité car, en opération, les treillis sont mis à rude épreuve sur des terrains difficiles où se mêlent souvent sable, poussière et roches coupantes, le tout sous des températures très élevées pouvant monter jusqu'à 60 degrés sur certains théâtres.

Certains tests de réflectance infrarouge peuvent aussi révéler des résultats surprenants sur ce que

renvoie le tissu et son coloris par rapport à son environnement. Différentes mesures sont réalisées sur les tissus. Elles révèlent que porter un treillis contrôlé et réglementaire est donc aussi un gage de réussite pour la mission (comparaison du taux de réflectance entre les treillis achetés dans certains foyers militaires et la tenue officielle du CIEC, vérifiée dans le laboratoire).

Le laboratoire d'Angers vérifie également la résistance aux flammes et à la chaleur des treillis, dont le tissu est composé de fibres aramides (tests sur l'incandescence, la formation de trous, production de débris, persistance de flamme...). Enfin, l'équipement fourni ne doit évidemment pas être nocif pour le soldat : les substances cancérigènes sont traquées dans les échantillons.

L'ensemble de ces analyses est généralement effectué au moment des appels d'offres. Aujourd'hui, une dizaine de candidats est soumise à cette épreuve éliminatoire. Ce travail en amont pour le choix des fournisseurs permet d'assurer une protection juridique avec des résultats incontestables liés à l'accréditation COFRAC<sup>1</sup> du LABOCA.

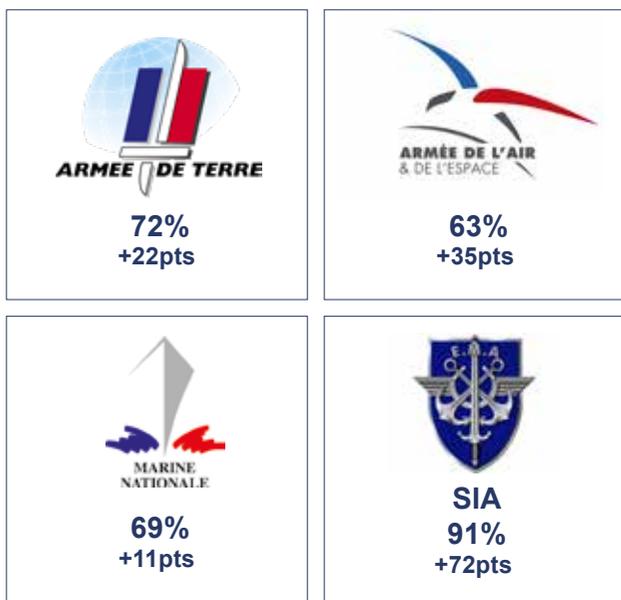
« On va contrôler systématiquement les appels d'offre, pour sélectionner des fournisseurs capables de répondre à des cahiers des charges très spécifiques, notamment en termes de qualité et tout le long des marchés passés ».

Vétérinaire en chef, VEC Aurélie, ex-directrice du LABOCA d'Angers.

Ces analyses contribuent quotidiennement au bon déroulement des opérations. Dans ce sens et pour rappel, le dernier projet de LPM « à hauteur d'homme » vise à accentuer les efforts pour garantir à chaque soldat une dotation en équipements individuels adaptée aux exigences de son métier. Un défi que le SCA est prêt à relever.

### Une filière consolidée, qui s'adapte aux besoins des forces

Un taux de satisfaction en hausse depuis 2 ans



<sup>1</sup> Le LABOCA est accrédité depuis 2000 par le COFRAC (Comité français d'accréditation) qui atteste ainsi de sa compétence, et notamment de la fiabilité de ses résultats. Ses accréditations lui confèrent une autorité réelle pour réaliser de multiples analyses au profit de ses clients

### Une filière consolidée délivrant un service à la hauteur des soutenus

- 98% des incorporés totalement équipés en moins de 2 semaines.
- 84% des soutenus satisfaits du portail de commande e-Habillement.
- 96% des approvisionnements sécurisés.
- 8 millions d'articles délivrés chaque année.
- 25 000 recrues par an.
- 25 000 militaires équipés avant départ en OPEX.
- 280 M€ de budget annuel.

### Une amélioration de la performance à tous les niveaux

- Meilleurs approvisionnements permis notamment par la montée en puissance de l'ELoCA de Châtres de dernière génération. Taux de rupture < 2%.
- Accès simplifié au soutien de proximité grâce au déploiement des espaces ATLAS, qui proposent un large éventail de prestations habillement (prise de mesures, essayage, retrait des colis, etc.).
- Déploiement du portail internet de commande e-Habillement, qui permet aux militaires de commander à distance 24h/24 et 7j/7 les effets dont ils ont besoin au quotidien. Délais de réception < 10 jours.
- L'entrée en vigueur de nouveaux marchés de prestations au 1<sup>er</sup> février 2021 permettra d'améliorer les délais de confection des tenues. Délais de confection : 28 jours.

### Une adaptation constante aux besoins du combattant

#### Poursuite des innovations au profit du combattant

Depuis 2018, 15 effets nouveaux ont été distribués aux personnels militaires, dont notamment les 3 effets emblématiques suivants :

- Le treillis F3, distribué en 2020 aux régiments FELIn (plus de 25 000 militaires de l'armée de Terre) ainsi qu'à l'ensemble des militaires projetés en opérations.
- La tenue de sport renouvelée (TSR), délivrée à plus de 100 000 militaires d'active de l'armée de Terre en 2020.
- La tenue de protection de base (TPB), actuellement proposée au titre du renouvellement à l'ensemble des marins embarqués ou ayant vocation à embarquer (14 000 marins). Ce nouvel effet est également délivré aux jeunes incorporés lors de leur formation initiale de la Marine nationale.

**Développement de partenariats** avec différents acteurs institutionnels (DGA, AID) et du secteur privé (entreprises, associations de professionnelles du secteur textile).

**Conduite d'études pour des nouveaux effets à venir** (gilets pare-balles polyvalents, T-shirt anti-criblages, cabines de prise de mesure, dispositif de protection contre les connections intempêtes des tissus, etc.).



Visionnez la vidéo dédiée à l'habillement

## ENTRETIEN AVEC LE CRC2 THOMAS PAILLOUX

Conseiller Action de l'État en mer et Affaires régaliennes  
Cabinet d'Annick GIRARDIN, ministre de la Mer



*La vie embarquée, c'est passer en permanence des sujets du bord aux sujets du monde.*

Le PAM 2020 a été très favorable pour les commissaires généraux et les commissaires en chef, dont certains ont été nommés à des postes très importants et dans des domaines très variés au sein du ministère et au-delà. Cela constitue une reconnaissance à la fois de l'apport du corps et des compétences détenues par chacun de ces titulaires de postes.

Rencontre avec le CRC2 Thomas PAILLOUX, récemment appelé dans le cercle restreint des conseillers auprès de la ministre de la Mer, Mme Annick GIRARDIN.

### QUELLE EST VOTRE HISTOIRE AVEC LA MER ?

Natif du Loir-et-Cher, le lien avec la mer n'était a priori pas naturel ! J'ai découvert le concours du Commissariat des armées au cours de mes études de droit, et cela m'a tout de suite intéressé. Admis dans le corps des commissaires en 2005, j'ai choisi l'ancrage Marine. Entre les années d'école à Lanvéoc, la mission Jeanne d'Arc, puis toutes les autres missions auxquelles j'ai participé, ces années d'embarquement ont été très riches, une vraie aventure humaine. L'amour de la mer s'est révélé là. Les missions du commissaire embarqué sont en effet passionnantes : chef de service et capitaine de compagnie, il dirige des hommes avec des responsabilités très larges sur tout le spectre des missions typées « Commissariat » (administration embarquée, gestion des vivres et ravitaillement, solde, etc.). Par ailleurs, les fonctions d'officier chef de quart en passerelle font que, comme tout le monde à bord, le commissaire participe directement à la conduite des opérations. Cela forge très profondément en soi la notion d'ancrage.

La vie embarquée, c'est passer en permanence des sujets du bord aux sujets du monde. Cela m'avait sauté aux yeux lors d'un déploiement en Méditerranée orientale. La géopolitique donnait alors un nouveau sens à la mission et c'était perceptible à bord.

### COMMENT AVEZ-VOUS ÉTÉ « HARPONNÉ » PAR LE MINISTÈRE DE LA MER ?

Harponné est bien le mot ! Comme amoureux de la mer, j'ai été ravi de la « renaissance » du ministère de la Mer lors du changement de gouvernement, mais j'étais bien sûr à mille lieues de m'imaginer intégrer ce ministère. Une fois nommée, la ministre charge son directeur de cabinet, le général de division (Gendarmerie) Xavier DUCEPT, de former une équipe. Ils recherchaient un profil particulier, connaisseur du régalien, de l'action de l'État en mer (AEM), des questions géopolitiques et de sûreté, et capable d'établir le lien avec les forces de sécurité intérieure et les armées. Une fois le corps des commissaires identifié comme meilleur vivier pour ce profil, c'est allé très vite ! Candidature, entretiens et j'ai finalement été retenu. J'ai alors quitté en quelques jours mon poste de chef de bureau-budget finances du Centre Interarmées du soutien Administration des Opérations (CIAO) à Villacoublay, unité dans laquelle j'ai tout particulièrement apprécié de servir.

Après quelques mois sur ce poste de conseiller, je pense qu'un commissaire y a tout à fait sa place, avec ses qualités de hauteur de vue et de sens des réalités concrètes acquises au fil des années.

La connaissance de l'administration publique liée aux compétences des commissaires et l'ancrage Marine apportent ainsi une vraie plus-value : l'adaptabilité et la maîtrise de l'environnement interministériel m'ont rendu directement employable. Preuve si besoin en était qu'un officier en cabinet ministériel ne détonne

absolument pas !

*Depuis le début de la carrière, nous sommes en effet préparés grâce à trois piliers : embarquement, richesse des postes de commissaire et formation.*

Les embarquements et la succession de postes permettent de développer le

pragmatisme et la culture militaire de la primauté de la mission. La formation est également essentielle : que ce soit sur les bancs de l'école des commissaires des armées ou plus tard sur ceux de l'École de guerre, des modules sur la négociation, la prise de parole en public ou encore la capacité à convaincre préparent naturellement à de tels postes.

*Dans l'équipe de la ministre de la Mer, je suis le seul à avoir navigué loin, longtemps et en équipage. Cela me donne une légitimité intrinsèque, notamment lors des déplacements sur le terrain, par exemple au cours des discussions avec les marins pêcheurs, je connais la mer comme eux.*

## QUELLES FONCTIONS OCCUPEZ-VOUS AU MINISTÈRE DE LA MER ?

Le métier de conseiller de la ministre consiste au quotidien à préparer ses entretiens, ses déplacements et ses prises de positions. Pour ce faire, il faut lire beaucoup, analyser puis synthétiser, en étant très attentif à l'impact politique, c'est très formateur.

Mais se limiter à cela serait réducteur : mon rôle est aussi de participer à l'animation du travail gouvernemental dans le cadre des RIM (réunions interministérielles) pour mon périmètre, c'est-à-dire sur les sujets « action de l'État en mer » (AEM) et « affaires régaliennes ». Il s'agit d'élaborer la position de notre ministère pour en discuter collectivement avec les autres cabinets. Cela concerne les mesures à prendre dans le cadre de la crise COVID, ou encore les aspects maritimes du BREXIT - et ils sont importants - et bien sûr tout ce qui peut impliquer les armées. Les affaires régaliennes, ce sont en effet toutes les affaires ayant trait à la géostratégie et aux affaires de souveraineté. Les compétences de la ministre dépassent le périmètre de l'administration des affaires maritimes, qui lui est rattaché. Il est donc essentiel de discuter hors du périmètre strict du ministère de la Mer. Venant du ministère des Armées, je sais vers qui me tourner à la DGRIS, à l'EMA, à l'EMM ou même à la DCSCA sur des sujets spécifiques. Mon réseau AEM, tissé au gré des affectations successives en métropole et outre-mer, facilite grandement les échanges avec des ambassadeurs, préfets, gendarmes, policiers et douaniers rencontrés dans des affectations antérieures.

## QUELS SONT LES GRANDS CHANTIERS DU MINISTÈRE DE LA MER EN RELATION AVEC LES PROBLÉMATIQUES DES ARMÉES ?

Il y a beaucoup de sujets communs : l'influence de la France sur les océans, ou comment faire en sorte que notre pays conserve son rang maritime, auquel il aspire très légitimement, dans un contexte où beaucoup d'États cherchent à faire de la mer un espace de projection de puissance et de conflictualité. Ce sujet converge nécessairement avec les travaux menés par le cabinet de Florence PARLY sur le cadrage

stratégique de la prochaine Loi de programmation militaire. D'autres sujets sont traités en commun ou reflètent des problématiques gouvernementales transverses : transition environnementale ou numérisation (par exemple mise en place du portail e-plaisance).

*À la question de savoir si mon poste actuel contribue d'une manière ou d'une autre à faire rayonner la position du ministère des Armées, de la Marine, voire du Commissariat des armées, c'est certain !*

La contribution des armées à l'action de l'État en mer est essentielle, au large de l'hexagone bien sûr et surtout outre-mer, où se trouvent 97 % des espaces maritimes français !

Le rayonnement du corps des commissaires est évidemment aussi assuré : le « produit » commissaire est très apprécié d'ailleurs, et Annick GIRARDIN, réserviste dans la Marine, était ravie d'en accueillir un au sein de son cabinet.

## FIN 2020, LE COMMISSARIAT DES ARMÉES A FÊTÉ SES DIX ANS : POUR VOUS, EN QUOI LE SERVICE EST-IL PLUS QUE JAMAIS ESSENTIEL À LA BONNE MARCHE OPÉRATIONNELLE DES ARMÉES ?

Quand on regarde d'où nous sommes partis en 2010 et les objectifs atteints par le SCA, on peut mesurer combien les contraintes rencontrées par le Commissariat des armées et l'administration de la mer étaient semblables : réduction des effectifs, transformation profonde de l'administration, maintien d'un haut degré d'engagement opérationnel, etc.

Au-delà des chiffres, le SCA a atteint son objectif d'amélioration de performance du soutien sans endommager l'outil militaire, pourtant extrêmement sollicité au long de cette dernière décennie.

*Lorsque j'entends le CEMA évoquer le niveau d'engagement auquel on est astreint et ce à quoi on doit se préparer dans les 10 ans à venir, on se dit que oui, il peut compter sur le Commissariat des armées et tout son échiquier d'atouts pour tenir les engagements actuels et futurs !*



# ARRÊT SUR IMAGE



À la 27<sup>ème</sup> BIM, étude des tous les moyens pour faciliter l'évolution des soldats en milieux difficiles, montagne et grand froid. Pour aider les chasseurs alpins, le mulet « Victorieux » est capable de transporter jusqu'à 120 kilos de matériels et de gravir de forts dénivelés. Retour d'un système d'arme atypique qui ne craint ni le froid ni les intempéries.

# NOUS SOMMES AUX CÔTÉS DE CEUX QUI PROTÈGENT LES AUTRES.

## -10%<sup>(1)</sup>

SUR VOTRE ASSURANCE AUTO

POUR LES ADHÉRENTS UNÉO

## -20%<sup>(2)</sup>

SUR VOTRE ASSURANCE  
AUTO, HABITATION,  
OU ACCIDENTS & FAMILLE

Retrouvez nos offres  
sur [gmf.fr/defense](http://gmf.fr/defense)

**GMF 1<sup>ER</sup> ASSUREUR  
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN



« Cette solution  
est pensée  
et développée  
pour protéger  
les militaires  
et leur famille. »

Unéo, MGPet et GMF  
sont membres d'  
**UNEOPOLE**  
la communauté  
sécurité défense

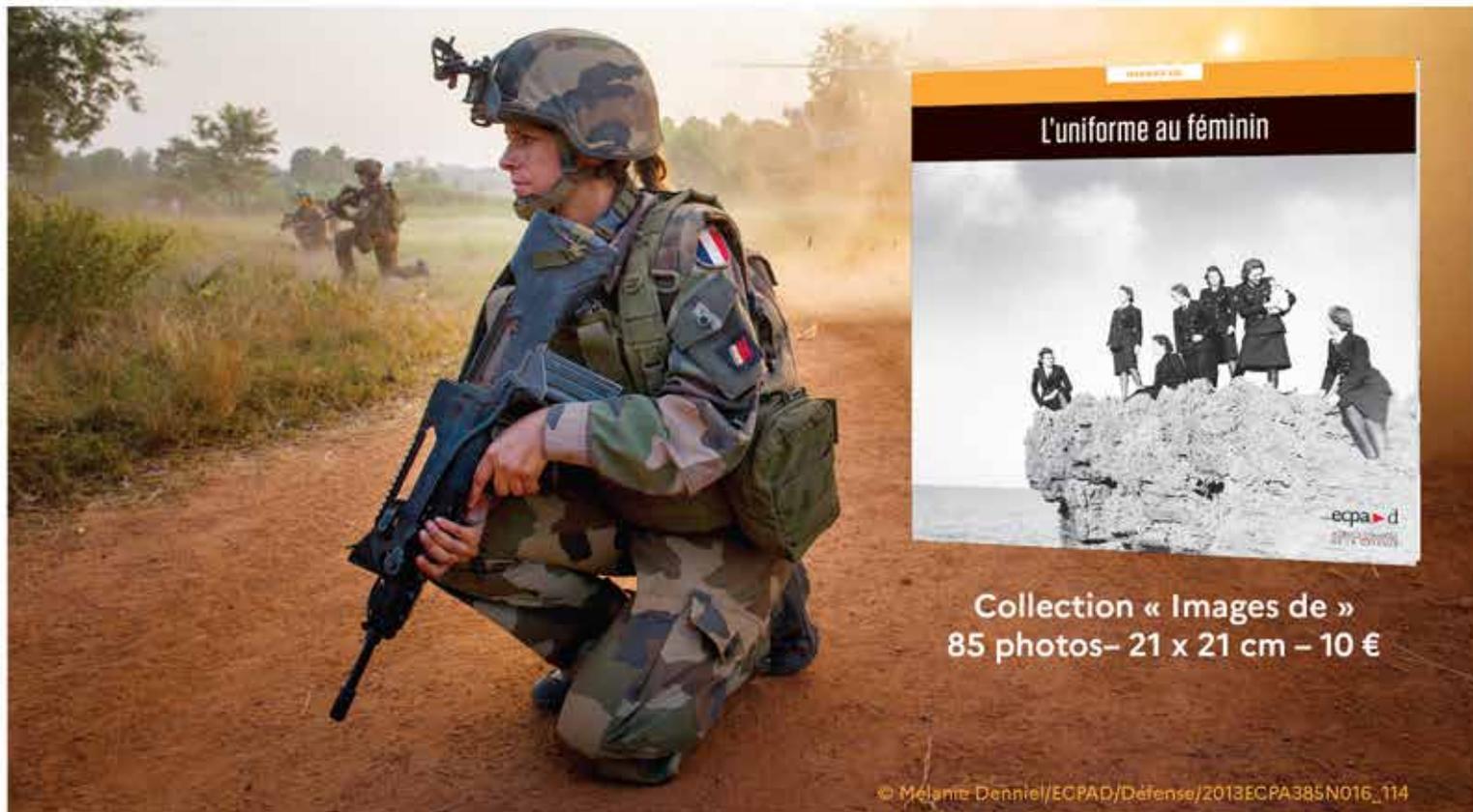
GMF 1<sup>er</sup> assureur des Agents du Service Public : selon une étude Kantar TNS SoFia de mars 2020.

(1) Offre réservée aux Agents du Service Public, personnels des métiers de l'Armée. Remise de 10 % sur le montant de la 1<sup>ère</sup> cotisation annuelle, pour toute souscription d'un contrat d'assurance AUTO PASS. Offre valable jusqu'au 31/12/2021, non cumulable avec toute offre en cours. (2) Réduction de 20 % pour le 1<sup>er</sup> nouveau contrat Auto Pass ou Habitation Domo Pass ou Accidents et Famille souscrit en tant qu'adhérent Unéo. Cette réduction est valable sur le montant de la première année de cotisation pour toute souscription entre le 01/01/2021 et le 31/12/2021 et n'est pas cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Conditions et limites des garanties de nos contrats AUTO PASS, habitation DOMO PASS et Accidents & Famille en agence GMF. Les Conditions Générales et les Conventions d'assistance de ces contrats sont consultables sur [gmf.fr](http://gmf.fr)

**LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés** - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. **GMF ASSURANCES** - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

Les produits distribués par GMF sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES.



## L'uniforme au féminin

L'armée française est aujourd'hui l'une des plus féminisées au monde. Les archives photographiques de l'ECPAD témoignent de cette histoire centenaire par des images de « femmes en blanc », en uniforme d'unités de soutien et de combat, au cours d'exercices ou en situation réelle.


 Une partie du contenu est proposé en réalité augmentée, grâce à l'application ArgoPlay.

### BON DE COMMANDE

À renvoyer ou à recopier sur papier libre, accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'ECPAD).  
 ECPAD - A/C - 2 à 8, route du Fort - 94200 Ivry-sur-Seine Cedex Tél. : 01 49 60 59 88 – [eboutique@ecpad.fr](mailto:eboutique@ecpad.fr)  
 Merci d'indiquer vos coordonnées en **CAPITALES**.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

Désignation de l'article	Prix unitaire TTC	Quantité	Montant TTC
L'uniforme au féminin	10 €		
Frais d'expédition forfaitaires			5,50 €
Total à payer			

Je souhaite être informé(e) des dernières sorties et des promotions de la boutique ECPAD.

Oui  Non

E-mail \_\_\_\_\_

Pour toute livraison hors France métropolitaine, merci de nous contacter au 01 49 60 59 88 ou par mél : [eboutique@ecpad.fr](mailto:eboutique@ecpad.fr)

Ces données sont collectées par l'ECPAD afin de traiter votre commande. Les informations recueillies ne sont pas communiquées à des tiers. Vous disposez en vertu du droit français et du droit de l'Union européenne d'un droit d'accès, de portabilité, de rectification voire d'effacement des données vous concernant, ainsi qu'un droit de limitation voire d'opposition au recueil des informations.

STN02 • Validité : 2021